

## **PLAN DU TRAVAIL**

### **INTRODUCTION**

1. Présentation du sujet
2. Problématique du travail
3. Hypothèses du sujet
4. Choix et intérêt du sujet
5. Méthode et techniques du travail
6. Délimitation du sujet
  
7. Difficultés rencontrées
  
8. Subdivision du travail

### **CHAPITRE I : GENERALITES**

#### **SECTION I : APPROCHES CONCEPTUELLES**

- § 1. Politique étrangère
- § 2. Politique internationale
- § 3. Diplomatie
- § 4. Nouvel Impérialisme
- § 5. Coopération gagnant-gagnant

#### **SECTION II : PRESENTATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

- § 1. Aperçu historique
- § 2. Situation géographique
- § 3. Situation politique
- § 4. Situation socio-économique

### **CHAPITRE II : POLITIQUE ETRANGERE CHINOISE EN AFRIQUE**

#### **SECTION I : INVESTISSEMENTS CHINOIS EN AFRIQUE**

- § 1. Secteur des infrastructures de base
- § 2. Secteur minier
- § 3. Secteur forestier

#### **SECTION II : VISION CHINOISE DANS L'AFRIQUE DE DEMAIN**

- §.1. Projet Actuels



§.2. Projets Avenir

§.3. Difficultés

## **CHAPITRE III : IMPACT DE LA POLITIQUE ETRANGERE CHINOISE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

### **SECTION I : PRESENTATION DES RELATIONS SINO-CONGOLAISES**

### **SECTION II : REALISATIONS CHINOISES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

§ 1. Les infrastructures de base

§ 2. Secteur minier

§.3. Secteur forestier

### **SECTION III : POLITIQUE ETRANGERE CONGOLAISE POUR LA CHINE**

§ 1. La vision congolaise pour le contrat sino-congolais

§.2. Chine-RDC : un nouvel impérialisme gagnant-gagnant

### **SECTION IV : VISION CHINOISE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

§ 1. Projets Actuels

§ 2. Projets à venir

§.3. Diplomatie transformationnelle

## **CONCLUSION**



## 1. PRESENTATION DU SUJET

A partir de la décennie 1990, la croissance économique Chinoise n'avait cessé de devenir exponentielle. L'arrivée au pouvoir du président chinois HU JINTAO a amplifié ces prouesses économiques. Mais, cette économie chinoise est très dépendante des importations extérieures, surtout en matière des ressources énergétiques et des matières premières. Voilà pourquoi la Chine a développé une politique étrangère expansionniste.

Plusieurs chercheurs estiment que la Chine n'a pas encore mis en place une politique étrangère claire. Au contraire, la Chine dispose déjà d'une politique étrangère qui se repose sur le soft power chinois, teinté de Smart power selon les circonstances. C'est ce qui faisait dire à MAGALI Robert que « *la chine s'inscrit aussi dans le concept de smart-power, soit l'application de tous les moyens dont dispose un Etat (diplomatie coercitive, sanctions économiques, force brute, institutions internationales, négociation, dissuasion, ...) pour atteindre sa "grande stratégie". Le smart-power combine, selon Joseph NYE, les attributs du soft et du hard power pour mener une stratégie gagnante dans les relations internationales* »<sup>1</sup>.

Grâce à cette diplomatie Chinoise presque exclusivement économique, la Chine a réussi à nouer des coopérations économiques fructueuses avec l'Asie du Sud - Est, l'Afrique et l'Amérique Latine.

Avec la crise économique de 2008 qui a fouetté le monde entier, l'économie Chinoise a réussi à en sortir indemne ! Et certains prospectivistes estiment que, d'ici 2040, la Chine sera capable d'arracher la première puissance économique mondiale aux Etats-Unis d'Amérique. Mais, la réalité économique actuelle a déjà précédé ses prédictions. Parce que la Chine a déjà récupéré actuellement la première puissance économique Mondiale.

Forte de cette conviction, nous avons l'intention d'évaluer cette politique étrangère chinoise en Afrique, plus Particulièrement en République Démocratique du Congo, en vue d'éviter qu'elle ne vienne achopper aux intérêts de nos partenaires traditionnels.

## 2. PROBLEMATIQUE DU TRAVAIL

---

<sup>1</sup> MAGALI, R., « Puissance chine, la stratégie d'affirmation internationale chinoise » in fiche de l'IRSEM, éd. IRSEM, paris, 2010, p.10

La problématique est un ensemble des préoccupations d'un sujet donné de recherche en vue d'en proposer des solutions. « *La problématique est objectivement entendue comme la présentation de deux situations d'étude, c'est-à-dire deux moments qui orientent l'étude, comme étant contradictoires et la définition du champ théorique de cette contradiction* »<sup>2</sup>.

En plus, « *elle désigne l'ensemble des questions posées dans un domaine de la science en vue de rechercher des solutions qui s'imposent. Elle désigne encore un ensemble d'idées qui spécifient la position du problème suscité par le sujet d'étude* »<sup>3</sup>.

En fait, depuis la fin de la guerre froide, la Chine n'a cessé d'amorcer des réformes économiques et institutionnelles de son Etat. Elle avait alors réajusté sa politique étrangère afin d'accroître sa croissance nationale. Dans ce réajustement, l'Afrique a occupé une place de prédilection à cause de ses fortes potentialités en matières premières dont la Chine a besoin pour ses diverses industries.

De ce qui précède, 3 questions orienteront notre étude, à savoir :

**Premièrement :** Est-ce que la politique étrangère chinoise frise l'impérialisme en République Démocratique du Congo?

**Deuxièmement :** La coopération bilatérale est-elle avantageuse entre la Chine et République Démocratique du Congo?

**Troisièmement :** Que faire pour que la République Démocratique du Congo la satisfasse tous ses partenaires?

Toutes ces interrogations trouveront leurs réponses sur les lignes qui suivront.

### 3. HYPOTHESES DU SUJET

L'hypothèse est une réponse provisoire d'une question posée à la problématique qui peut être confirmée ou infirmée à la fin de l'investigation. C'est sous cet angle purement fonctionnel que GRAWITZ estimait que « l'hypothèse est une proposition de réponse à la question posée. Elle tend à formuler une relation entre les faits significatifs. Même plus ou moins précise,

<sup>2</sup> KINKELA, J-M ., Notes de cours des méthodes de recherche en sciences sociales , G2 sociologie, FSSAP, UNIKIN, 2014-2015, p. 66, inédit.

<sup>3</sup> SHOMBA, S., Méthodologie de la recherche scientifique, éd. P.U.K, Kinshasa, 2012, p. 38.

elle aide à sélectionner les faits observés. Ceux-ci rassemblés, elle permet de les interpréter, de leur donner une signification qui, vérifiée, constituera un élément possible de début de théorie »<sup>4</sup>.

Face à toutes ces questions soulevées à la problématique, nous proposons trois hypothèses suivantes :

**Premièrement :** La politique étrangère chinoise, en République Démocratique du Congo est impérialiste.

**Deuxièmement :** La coopération bilatérale entre la RDC et la Chine est plus avantageuse que celle avec ses partenaires traditionnels.

**Troisièmement :** La République Démocratique du Congo doit mettre sur pied une diplomatie transformationnelle pour satisfaire tous ses partenaires en présence.

#### 4. CHOIX ET INTERET DU SUJET

A cet instant durant lequel l'humanité assiste impuissante à la configuration et à la redéfinition de la puissance géopolitique, à ce moment, au cours duquel le centre de gravité de l'économie mondiale veut basculer de l'Ouest du monde vers l'Est, mener une étude sur la coopération entre la République Démocratique du Congo et la Chine et les effets que celle-ci peut induire sur le reste du monde revient à faire œuvre utile.

En effet, le choix de ce sujet a été dicté par la volonté d'alerter les décideurs politiques et le congolais moyen qu'ils doivent cesser de regarder la Chine à travers les lunettes occidentales. Nous devons cesser de rêver, l'économie chinoise est entrain de monter sous une vitesse de croisière ; augmentons donc notre coopération avec la Chine sans oublier nos partenaires traditionnels pour que nous puissions tirer des dividendes dignes de nos ambitions.

Cette investigation revêt ainsi un triple intérêt : théorique, pratique et personnel.

- **Intérêt théorique :** cette recherche permettra aux chercheurs postérieurs de tirer des informations factuelles sur la coopération bilatérale entre la République Démocratique du Congo et la Chine.

---

<sup>4</sup> GRAWITZ, M., Méthodes des sciences sociales, 11<sup>ème</sup> éd. Dalloz, Paris, 2001, p. 398.

- **Intérêt pratique** : les informations que nous exposons dans ce travail permettront aux décideurs congolais, s'ils le veulent, de réorienter ou de réajuster la coopération entre la R.D.C et la Chine tout en tenant compte des autres partenaires de la République Démocratique du Congo.
- **Intérêt personnel** : toutes les connaissances que nous pourrions acquérir à travers cette recherche, nous permettrons de servir le pays dans le temps opportun.

## 5. METHODE ET TECHNIQUES DU TRAVAIL

### 5.1. Méthode

La méthode est un ensemble des règles et des principes qui organisent les mouvements d'ensemble des connaissances du chercheur et qui favorise la vérification des résultats d'une recherche donnée. La rationalisation d'une recherche scientifique passe par l'usage de la méthode ou des méthodes bien définies.

Pour GRAWITZ, « *la méthode est l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre, les vérifie. Elle est alors un ensemble des règles indépendantes de toute recherche et contenu, visant surtout des processus et formes de raisonnement et de perception, rendant accessible la réalité à saisir. Il s'agit des points de vue philosophiques définissant la position de l'esprit humain devant l'objet* »<sup>5</sup>.

LABANA LASAY'ABAR Jean-Berthimans estime que « *la méthode détermine la voie par laquelle le chercheur attend mener sa recherche* »<sup>6</sup>.

Dans cette étude, nous utilisons les méthodes historiques et analytiques parceque celles-ci nous permettent d'appréhender la politique étrangère chinoise actuelle, en Afrique et en RDC, à partir de sa genèse en appliquant un regard critique. Car « *la méthode analytique renferme la spécificité de présenter ou décrire, notamment dans une perspective critique, les*

<sup>5</sup> GRAWITZ, M., Op.cit., p.441.

<sup>6</sup> LABANA, J-B. et TSHINANGA, op.cit., p 101

*faits ou réalisations*». Ceci nous aidera pour proposer une nouvelle orientation en vue d'en préserver la paix internationale.

## 5.2. Techniques

Les techniques de la recherche sont des outils mis à la disposition de la méthode pour aider le chercheur à récolter les données nécessaires et suffisantes pour l'élaboration de son travail.

Ainsi, « *toute recherche ou application de caractère scientifique, en Sciences Sociales comme dans les sciences en général, doit comporter l'utilisation des procédés opératoires rigoureux, bien définis, transmissibles, susceptibles d'être appliqués à nouveau, dans les mêmes conditions, adaptés au genre des problèmes et des phénomènes en cause. Ce sont là des techniques* »<sup>7</sup>.

Par conséquent, tout au long de cette étude, nous utilisons la technique documentaire.

Tels que ouvrages, articles, archives et rapports bénéfiques à notre travail.

## 6. DELIMITATION DU SUJET

Délimiter le travail dans le temps et dans l'espace est une nécessité qui s'impose à tout chercheur averti au risque de tomber dans la vacuité scientifique. Comme le disait REZSOHAZY : « *toute démarche scientifique procède fatalement par un découpage de la réalité. Il n'est pas possible d'étudier, de parcourir tous les éléments influents jusqu'aux extrêmes limites de la terre et jusqu'au début des temps* »<sup>8</sup>.

Sur le plan temporel : cette recherche couvre la période allant de 2012 à nos jours.

L'année 2012 : Rappelle le début du deuxième mandat présidentiel de Joseph KABILA.

Sur le plan spatial : nous avons appliqué cette recherche sur la République Démocratique du Congo en vue de voir comment recadrer sa coopération bilatérale tant avec la Chine qu'avec ses autres partenaires traditionnels.

<sup>7</sup> GRAWITZ, M., *Op.cit.* p. 35.

<sup>8</sup> REZSOHAZY, cité par SHOMBA, S., *Op.cit.*, p. 34.

## 7. DIFFICULTES RENCONTREES

Nous avons rencontré quelques difficultés au cours de la rédaction de ce travail dont voici trois principales :

- a. Les difficultés d'accès à des documents récents sur notre sujet de recherche à cause du manque des moyens financiers conséquents.
- b. Les difficultés, qui ont surtout compliqué cette recherche, ont été d'ordre pécuniaire ;
- c. En fin, les difficultés dues à l'administration congolaise qui a du mal à délivrer des informations fiables aux chercheurs.

Mais, nous avons pu contourner toutes ces difficultés grâce à l'implication sérieuse de nos parents et d'autres membres de la famille qui nous ont dotée d'un appui financier et logistique conséquent en vue de la finition de ce travail.

## 8. SUBDIVISION DU TRAVAIL

Subdiviser le travail revient à décrire l'itinéraire que nous allons parcourir tout au long de cette investigation. Hormis l'introduction et la conclusion, ce travail comprendra trois chapitres dont :

- Le premier chapitre a porté sur les généralités ; dans ce chapitre, nous avons défini les concepts principaux et connexes notamment : politique étrangère, diplomatie, POLITIQUE INTERNATIONALE nouvel impérialisme, coopération gagnant-gagnant.

Pour clore ce chapitre, nous avons procédé à la présentation de la République Démocratique du Congo ;

- Le deuxième chapitre a jeté un regard sur la politique étrangère chinoise en Afrique. Dans ce chapitre, nous avons détaillé les investissements chinois en Afrique en citant le secteur des infrastructures de base, le secteur minier, le secteur forestier et le secteur sécuritaire. Nous avons aussi présenté la vision chinoise dans l'Afrique d'aujourd'hui et de demain : projets actuels, difficultés et projets à venir ;
- Le troisième chapitre va peindre l'impact de la politique étrangère chinoise en République Démocratique du Congo. Nous avons présenté des réalisations chinoises de 2006 à 2016 dans le secteur minier, le



secteur forestier et les infrastructures de base. Nous avons parlé de la politique étrangère congolaise pour la chine, nous avons démontré la vision congolaise pour le contrat sino-congolais et nous avons aussi abordés la question des relations bilatérales entre la République Démocratique du Congo et la Chine : un nouvel impérialisme ou une coopération gagnant-gagnant et enfin projeté la vision chinoise en République Démocratique du Congo : Projets actuels, Projets à venir et plaidé pour l'application de la diplomatie transformationnelle dans notre pays.



## CHAPITRE I : GENERALITES

### SECTION 1 : APPROCHES CONCEPTUELLES

#### §1 : Politique étrangère

Selon BAILLOU et PELLETIER, « *la politique étrangère détermine les grandes voies où doit s'engager la nation* »<sup>9</sup>.

Quant à James ROSENAU, « *la politique étrangère, c'est l'effort d'une société nationale de contrôler son environnement externe par la préservation des situations favorables et la modification des situations défavorables* »<sup>10</sup>. Un second type d'explication de la politique étrangère fait allusion aux conditions du milieu privilégié du potentiel des puissances.

D'après HANS MORGENTHAU, chef de fil de l'école du réalisme politique, « *la puissance est à la fois l'objet et le fondement de la politique étrangère* »<sup>11</sup>.

A en croire TAZI MAHATMA, « *la politique étrangère est un instrument par lequel l'Etat tente de façonner son environnement politique international* »<sup>12</sup>. C'est la politique des Etats dans leurs relations internationales, c'est-à-dire la politique des Etats ou entités étatiques.

Si l'on s'en tient à MWAYILA TSHIYEMBE, « *la politique étrangère est la projection par les Etats de leur vision de la société du monde à un moment historique de leur évolution pour essayer de maintenir ou d'étendre leur influence* »<sup>13</sup>.

Pour sa part, Marcel MERLE estime que « *la politique étrangère est la partie des activités étatiques tournées vers le dehors, c'est-à-dire qui*

<sup>9</sup> BAILLOU et PELLETIER, cités par TSHILUMBAYI et KABAMBA WA KABAMBA, G., notes des cours de Droit diplomatique et consulaire, éd. MADOSE, Kinshasa, 2014. P. 37. Inédit.

<sup>10</sup> ROSENAU, J. cité par ZORGBIBE, Dictionnaire du Droit International, éd. PUF, Paris, 1998, p. 335

<sup>11</sup> HANS, M. cité par TSHILUMBAYI, Notes de cours de Droit Diplomatique et Consulaire, G3 Ri, FSSAP, Unikin, 2015, inédit

<sup>12</sup> TAZI, J., Notes de cours de politique étrangère des grandes puissances, L1 RI, FSSAP, UNIKIN, 2016-2017, p.8, inédit.

<sup>13</sup> MWAYILA TSHIYEMBE, la politique étrangère de la RDC. Continuité et rupture, éd. Harmattan, Paris, 2009, p. 85.

*traite, par opposition à la politique intérieure, des problèmes qui se posent au-delà des frontières* »<sup>14</sup>.

Blaise SARY NGOY pense que « *procéder à l'analyse de la politique étrangère c'est s'intéresser à la fois aux engagements, aux rôles, aux décisions, aux choix. C'est aussi la constante et la composante* »<sup>15</sup>.

## **§2 : Politique internationale**

Julien TAZI MAHATMA considère que « *la politique internationale : est la politique de tous les acteurs des Relations internationales y compris les Etats et les autres acteurs* »<sup>16</sup>.

Quant à nous, la politique internationale c'est l'ensemble des politiques étrangères des Etats pour un même objectif. La politique internationale, quant à elle, est perçue comme l'ensemble des interactions entre Etats sur la scène internationale.

## **§3 : La diplomatie**

Aux termes du Grand Robert, « *la diplomatie est la branche de la politique qui concerne les relations entre les Etats. Représentation des intérêts d'un gouvernement à l'étranger; administration des affaires internationales ; direction et exécution des négociations entre Etats (Ambassade, chancellerie, mission et aussi consulat). Avoir une longue expérience de la diplomatie c'est avoir la capacité de résoudre des différends* »<sup>17</sup>.

Si l'on s'en tient à PRADIER FODERE, « *la diplomatie est l'art de présenter le gouvernement et les intérêts de son pays auprès des gouvernements étrangers, de veiller à ce que les droits, les intérêts, la dignité de sa patrie ne soient pas méconnus au dehors, d'administrer les affaires internationales et de diriger conformément aux instructions reçues, les négociations diplomatiques* »<sup>18</sup>.

<sup>14</sup> MERLE, M., La Politique étrangère, Paris, PUF, 1984, p.7

<sup>15</sup> SARY NGOY, B., Politique étrangère de Joseph Kabila : les politiques étrangères des Etats menacés de décomposition, ICRI, Kinshasa, 2013, p. 34

<sup>16</sup> TAZI, J., Op. Cit., p.12.

<sup>17</sup> Académie Française, Dictionnaire le Grand Robert de la langue française, éd. Cedesurk, Paris, 1970, p. 110

<sup>18</sup> PRADIER, cité par OMEONGA, J., Panorama de l'histoire diplomatique. De l'antiquité à la nouvelle configuration de la diplomatie, éd. MES, Kinshasa, 2012, p.11.

Quant à Jacques SERRUYS, « *on entend par diplomatie toutes relations qui ont pour but la sauvegarde et la défense des intérêts de l'Etat* »<sup>19</sup>.

De leur côté, BAILLOU et PELLETIER estiment que « *la diplomatie est essentiellement l'arrangement des difficultés quotidiennes, accidentelles, épisodiques* »<sup>20</sup>.

Pour l'encyclopedia universalis, « *le mot 'diplomatie' désigne tantôt les relations entre Etats, entretenues par des ambassadeurs, tantôt la connaissance des rapports internationaux et des intérêts respectifs des Etats, tantôt l'ensemble de leurs représentants à l'étranger. Il peut signifier aussi une habileté consommée, un tact particulier, dans les rapports sociaux et dans la pratique des affaires publiques ou privées* »<sup>21</sup>.

Ainsi, MERLE affirme que « *la négociation est l'âme de la diplomatie ; il ajoute qu'en raison même de la nature des relations internationales qui se caractérisent par l'absence d'une autorité supranationale compétente pour régler les relations entre les Etats, la négociation offre en dehors de la guerre, la seule voie possible de règlement des différends entre les Etats* »<sup>22</sup>.

« *La diplomatie c'est la mise en application, la mise en œuvre par le moyen de la paix* »<sup>23</sup>.

#### §4 : Nouvel Impérialisme

Quant au nouvel impérialisme, il devient une domination très subtile que les Etats puissants exercent sur les Etats faibles. C'est sous cet angle que MULUMBATI estimait qu' « *aujourd'hui et par extension, l'impérialisme signifie le fait, pour un pays, un groupement, de dominer un autre ou les autres pays, un autre ou les autres groupements dans les domaines divers que le domaine politique, économique et culturel* »<sup>24</sup>.

Pour sa part, Pierre de SENARCLENS estime que le nouvel impérialisme se cache aujourd'hui derrière les sociétés multinationales. Ces

<sup>19</sup> SERRUYS, J., Donnant, Donnant. Le jeu et la mise en scène de la négociation, éd. VANDER, Bruxelles, 1988, p.20.

<sup>20</sup> BAILLOU, J. et PELLETIER, P., cités par TSHILUMBAYI, op.cit., inédit.

<sup>21</sup> L'encyclopedia universalis, vol 1, 1970, p.110

<sup>22</sup> MERLE, M, op.cit p.15

<sup>23</sup>TAZI, J., op.cit., p.28.

<sup>24</sup> MULUMBATI,A Introduction à la science politique , éd. AFRICA, Lubumbashi, 2014, p.338

entreprises servent de couloir aux pays puissants qui les détiennent pour dénaturer les politiques publiques et diminuer les autonomies des Etats faibles en corrompant les élites dirigeantes des ces pays en voie de développement. « *La diminution de l'autonomie des gouvernements est surtout associée à l'expansion des entreprises transnationales. Elles poursuivent des intérêts qui leur sont propres, tout en disposant des ressources considérables pour influencer les élites dirigeantes, pour marquer ou entraver les politiques publiques. SUSAN STRANGE affirmait qu'elles sont devenues partenaires d'une diplomatie trilatérale. Elles négocient entre elles, mais aussi avec les gouvernements qui doivent plus que jamais tenir compte de leur volonté et de leur stratégie, parce qu'elles produisent la richesse et assurent les progrès technologiques* »<sup>25</sup>.

Avec ce nouvel impérialisme, les marges de manœuvre des Etats faibles sont très réduites. C'est ce que Henri MOVA exprimait en disant : « *les défis de la mondialisation sont : la remise en question de l'Etat dont les moyens et les responsabilités ont rétréci; la transformation des critères de puissance ; un monde de plus en plus unipolaire ; et le surgissement des problèmes nouveaux* »<sup>26</sup>.

Actuellement donc, la notion de l'impérialisme est assez liée à celle de la puissance géopolitique. Ainsi l'impérialisme devient une capacité d'agir et une caractéristique applicable à certains acteurs de la scène internationale. C'est dans ce contexte que surgissent les mots comme hard power, soft power, smart power et soft balancing.

Du point de vue de LENINE, « *l'impérialisme c'est l'effort des grands maitres de l'industrie pour faciliter l'écoulement de leurs excédents de richesse en cherchant à vendre ou à placer les marchandises ou les capitaux que le marché intérieur ne peut absorber. C'est au nom de l'impérialisme que les occidentaux ont mené des conquêtes coloniales en Afrique, en Asie et en Amérique latine pour la recherche des terres fertiles, de nouveaux marchés et des débouchés à cause de leur industrialisation. En plus, il fallait porter la lumière et la civilisation dans les endroits les plus sombres du monde ; éveiller l'âme de l'Asie et de l'Afrique aux idées morales de l'Europe ; donner à des*

<sup>25</sup> DE SENARCLENS, P., *La mondialisation : théories, enjeux et débats*, Armand colin, 3<sup>e</sup> édition, Paris, 2003, p. 83

<sup>26</sup> MOVA, H., *Vivement les élections? Peuple, Libération et Démocratie*, éditions SAFARI, Kinshasa, p. 375

*milliers d'hommes qui autrement ne connaîtraient ni la paix ni la sécurité, ces premières conditions du progrès humain »<sup>27</sup>.*

En ce qui concerne la Chine, elle vient en Afrique avec des méthodes douces pour puiser les matières premières et les ressources énergétiques pour ses industries.

## **§5 : Coopération Gagnant-Gagnant**

Pour ce qui est de la coopération gagnant-gagnant est une coopération qui va aux antipodes de la coopération Gagnant perdant. Car « *la négociation du gagnant-perdant fait que le perdant quitte la table de négociation avec l'amertume et l'aigreur du vaincu, si ce n'est avec le désir de Revanche, mais avec la négociation du gagnant-gagnant, on préserve la relation ou l'association entre les parties. Chacun consentant à céder quelque chose dans ses buts sachant que la plupart de temps les relations ne s'arrêtent pas là il y aura des éventuelles rencontres ultérieures* »<sup>28</sup> ainsi, la logique du gagnant-gagnant vient moderniser les relations internationales. Avec celle-ci donc, nous sommes maintenant entrés dans une ère de la négociation permanente. En réalité dans la relation entre la Chine et l'Afrique, gagnant-gagnant qu'un slogan. La Chine gagne plus que ses homologues africains.

## **SECTION 2: PRESENTATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DUCONGO**

Dans cette section, nous allons présenter la République Démocratique du Congo sur le plan historique, politique, géographique et socio-économique.

### **2.1. Aperçu historique**

*« Le Congo fut découvert en 1487 par Diego Cao, un sujet portugais, lors de son troisième voyage dans le Royaume Kongo qui se rendait à l'époque sur le territoire du Bas-Congo (RDC), de l'Angola et du Congo-Brazzaville »<sup>29</sup>.*

<sup>27</sup> LENINE, cité par KAZUMBA, Théories et doctrines politiques et sociales, éd. Harmattan, Paris, 2014, p. 75

<sup>28</sup> SERRUYS, J., op.cit., P.18

<sup>29</sup> [www.ekkeko.com](http://www.ekkeko.com), consulté le 10 /02/2018 à 20h30'

Le souverain belge, le roi Léopold II, qui s'intéressait beaucoup à l'exploitation de l'Afrique Centrale, fit tout pour rencontrer Stanley, de son vrai nom John ROWLONS, devenu Sir Henry Morton (explorateur britannique). Ce dernier se mit au service du roi des belges de 1879 à 1885, année de la reconnaissance par la conférence internationale de Berlin du 05 novembre 1884 au 26 février 1885 de l'Etat Indépendant du Congo, propriété privée de Léopold II jusqu'en 1908.

Ensuite, l'actuelle République du Congo s'appela: Congo Belge.

### **2.1.1. De 1908 à 1960 : Congo-Belge, donc colonie belge**

A cause de la mauvaise gestion du Roi, l'Etat Belge a été obligé de récupérer la colonie durant toute cette période. Mais bousculés par les événements, les colons Belges ont fini par accepter que le Congo devienne Indépendant.

Le 30 juin 1960, le Congo accède à l'indépendance et à la souveraineté internationale après toutes les premières élections générales, libres et démocratiques.

### **2.1.2. De 1960 à 1964 : la République Démocratique du Congo**

Le nouvel Etat est régi par la loi fondamentale du 19 mai 1960 qui était issue des résolutions de la table ronde de Bruxelles à laquelle avaient participé les représentants du peuple congolais.

Cette loi demeurait techniquement un acte législateur belge appelé à donner une base aux structures politiques du Congo en attendant que celui-ci élabore sa propre constitution. Comme on pouvait s'y attendre, le Congo a connu une situation d'instabilité politique et économique émaillée d'une crise de légitimité (mutinerie de la force publique, agression du pays par l'armée belge, sécession, révocation illégale de Patrice Emery Lumumba par Joseph KASA-VUBU et son assassinat le 17 janvier 1961).

### **2.1.3. De 1965 à 1971 : La République du Zaïre**

En avril 1964, deuxièmes élections générales, libres et démocratiques. La nouvelle constitution appelée «constitution de Luluabourg », œuvre des congolais adoptée par un vote référendaire massif fut promulguée le



1er août 1964. Le pays était lancé sur les bons rails politiques et économiques, ce qui ne pouvait plaire naturellement à tous les ennemis du Congo, notamment les belges, les américains, les britanniques, etc. Tous les espoirs du peuple congolais furent brisés par le coup d'Etat militaire de Joseph MOBUTU le 24 novembre 1965.

Contre la volonté du peuple congolais, « Mobutu entièrement au service des intérêts étrangers exerça un pouvoir dictatorial, sanglant et sans partage jusqu'à ce qu'il soit chassé par Laurent Désiré KABILA le 17 mai 1997, soit pendant trente-deux ans de pillages systématiques des richesses du Congo par le échec au développement de la démocratie, à laquelle aspire le peuple congolais. En effet, ce dernier avait mis à profit les assises de la conférence nationale souveraine (CNS) tenue à Kinshasa du 07 août 1991 au 06 décembre 1992.

### **2.1.5. De 1997 à 2001 : République Démocratique du Congo**

Le 17 mai 1997, l'Alliance des Forces Démocratiques de Libération du Congo (AFDL) avec Laurent Désiré KABILA, à la tête, arrivent à renverser le régime dictatorial de Mobutu, et ces dernières, composées des étrangers, essayent d'organiser le pouvoir, mais le 02 août 1998, les troupes Rwando-Ougando-Burundaises seront contrecarrées de leur vision de contrôler la République Démocratique du Congo, d'où il y aura une confrontation armée entre les forces étrangères et le pouvoir de Kinshasa, et cette vision extérieure sera soutenue par certains fils du pays au travers des mouvements politico-militaires en l'occurrence le Mouvement de Libération du Congo (MLC) et le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) du côté de l'Est du pays. Ainsi, on verra la République Démocratique du Congo évoluer dans une situation de crise armée jusqu'à l'assassinat de Laurent Désiré KABILA le 16 janvier 2001.

### **2.1.6. De 2001 à 2003**

*« Le 29 janvier 2001, le président Joseph KABILA KABANGE succède à son père Laurent Désiré KABILA et essaie d'organiser le pouvoir en amorçant le processus de paix par une diplomatie offensive au niveau interne qu'externe afin de parvenir à convaincre les puissances occidentales et les mouvements politico-militaires internes à déposer les armes et à se mettre*



*autour d'une même table pour discuter de l'avenir de la République Démocratique du Congo »<sup>30</sup>.*

### **2.1.7. De 2003 à 2006**

En juin 2003, le dialogue inter congolais de Sun City donne naissance à un nouveau système politique où l'on trouve une cohabitation au sommet de l'Etat avec le système « 1+4 » qui va fonctionner jusqu'à la mise en place de nouvelles institutions élues démocratiquement en 2006.

Aujourd'hui, on est rentré au système classique avec un président de la République élu au suffrage universel direct, un premier ministre issu de la majorité parlementaire, un parlement composé de deux chambres (Assemblée nationale et Sénat) ainsi que le pouvoir judiciaire indépendant des autres pouvoirs pour un mandat de 5 ans.

## **2.2. Situation Géographique**

La République Démocratique du Congo est un pays africain aux dimensions continentales et disposant des ressources du sol et du sous-sol incommensurables.

*« La RDC est le plus vaste pays en Afrique au sud du Sahara et le troisième du continent par sa taille »<sup>31</sup>.*

*« Au centre de l'Afrique, à cheval sur l'équateur, elle bénéficie des conditions géographiques privilégiées qui jouent en sa faveur. Comprise entre 50°20' de latitude de Nord et 130° de latitude de Sud, elle s'étend entre 12° 15' et 13°15' de longitude Est »<sup>32</sup>.*

La RDC couvre une superficie de 2.345.410 km<sup>2</sup>, environ 33 fois plus grand que le BENELUX (Belgique, Neerlande et Luxembourg), quatre fois plus grande que la France ou deux fois plus que le Québec. En Afrique, seule l'Algérie n'est étendue que la RDC.

Partageant neuf frontières avec ses voisins, le Congo-Kinshasa est limité à l'Ouest par le Congo-Brazzaville, au Nord par la République centrafricaine et le Soudan du Sud, à l'Est par l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie, au Sud par la Zambie et l'Angola.

28 [www.ekkeko.com](http://www.ekkeko.com), consulté le 03 mai 2018 à 10h20'.

29 KABENGELE, G., *Manuel de géographie économique et humaine de la RDC*, éd. Sinus, Kinshasa, 2006, p.54.

30 idem

*«La disposition du relief accentue la situation continentale du pays dont les relations extérieures dépendent en partie des pays voisins. En réalité, la RDC est un pays semi-enclavé du fait qu'en plus de la faible densité de ses réseaux de communication, elle ne possède qu'une façade maritime, sur l'océan Atlantique des 37 km. En raison de sa superficie, de ses richesses et de son importante population, le Congo demeure l'un des géants de l'Afrique, avec l'Égypte, le Nigeria et l'Afrique du Sud. »<sup>33</sup>*

Par ailleurs, signalons aussi bien que la constitution de 2006 de la RDC prescrit un nouveau découpage du pays en 26 provinces, tout en offrant à la ville-province de Kinshasa le statut de province et de la capitale du pays.

Parmi les avantages à faire valoir de sa situation géographique, la RDC est le premier pays d'Afrique du point de vue de l'étendue de ses forêts dont la moitié du territoire National est occupée par la forêt équatoriale au nord et est la plus importante pour la préservation de l'environnement mondial. L'Est du pays est le domaine des montagnes, des collines, des grands lacs mais aussi des volcans. Le Sud et le Centre sont en savanes arborées fortement en un haut plateau des minerais divers.

La position de la RDC sur l'équateur a une influence essentielle sur les données climatiques et lui fait bénéficier du privilège d'appartenir à une zone intertropicale. Le climat général du pays est chaud et humide, mais cette situation varie selon les provinces, ainsi donc, le pays comprend trois types de climat: le climat tropical, le climat tempéré et le climat équatorial.

L'existence des tels climats produit une végétation dense et régit les activités Agricoles de la population Congolaise. Car à l'exception des montagnes, tout le pays bénéficie des températures moyennes élevées assurant le minimum de chaleur indispensable à la vie végétale.

Il faut retenir que la RDC se classe parmi les dix premiers pays de la méga biodiversité du monde avec plusieurs espèces diverses : de mammifères, d'oiseaux, de poissons, de reptiles, de batraciens et d'angiospermes. Elle dispose d'une faune naturelle exceptionnelle où l'on y trouve tous les grands animaux de l'Afrique et des espèces rares.

---

<sup>33</sup> KABENGELE, G., Op.cit, p. 56

« Elle dispose aussi d'abondantes ressources en eau, des lacs poissonneux notamment le lac Tanganyika (plus grand que le Burundi) qui est le plus poissonneux du monde »<sup>34</sup>.

### 2.3. Situation politique

La situation politique de la RDC est restée fortement mouvementée depuis l'accession du pays à l'indépendance, par plusieurs événements marquants notamment des guerres de sécession, les mutineries, les rebellions ainsi que des conflits qui se traduisent, d'une part, par un processus de militarisation accentuée de la société congolaise avec la présence accrue des groupes armés étrangers, le recrutement massif des jeunes et des enfants, la création des milices d'autodéfense et une augmentation du trafic illicite d'armes légères.

D'autre part, constatons le ensemble avec BANYAKU que « l'histoire politique du Congo est faite de moments de soubresauts d'espoir pour la libération de tout un peuple et de moments de sombrements profonds dans le désastre et le chaos d'un grand Etat en perdition ou en partition. Cette dynamique contrariante se traduit par des courts moments d'apaisements et de longs moments de turbulence généralement violente emportant les grands espoirs de la population pour l'idéal démocratique ainsi que pour leur bien-être socio-économique »<sup>35</sup>.

« La RDC a été plongée dans plusieurs conflits, certains désormais résolus tandis que d'autres couvent encore; mais en dépit de tous ces événements, la RDC voit aujourd'hui s'offrir une occasion unique. Elle émerge peu à peu d'un passé difficile : une longue période coloniale suivie d'une naissance pendant la guerre froide, puis plusieurs décennies d'instabilité chronique suivies de deux guerres concentrées sur une période de cinq ans »<sup>36</sup>.

En effet, c'est après un temps relativement concentré entre les événements de Léopoldville en janvier 1959 et les résolutions de la table ronde de Bruxelles en mai 1960, que la RDC va faire une entrée fracassante dans le concert des nations en accédant à son indépendance au 30 juin 1960. Cet

31 YAWAD, J-C., *Procès de la société congolaise*, éd. Mabiki, Bruxelles, 2008, p. 34.

«31BANYAKU,E., *Chronique, monographie et document sur l'histoire politique du Congo. Des années 60 aux années 90*, éd. Comprodor, Kinshasa, 2000, p.5.

«32 <http://in/www.Inonuc.org/news.asp>, consulté le 20 /03/2018 à 12h30'

événement va raviver les espoirs de la population pour la libre gestion de leur propre destinée.

Mais, cela ne durera pas longtemps pour qu'en juillet 1960, on assiste aux premières fragmentations de mouvements sécessionnistes et des mouvements réfractaires ou révolutionnaires de 1961, aussitôt le pays sera plongé dans une crise institutionnelle entre le Premier Ministre Lumumba et le Chef de l'Etat KASA-VUBU, à la suite de l'éviction du Premier Ministre et sa liquidation en janvier 1961. Ces événements laisseront la place à une suite de conflits constitutionnels entre le Président KASA-VUBU et les deux chambres du parlement, à propos de l'interprétation de la disposition transitoire de la loi fondamentale sur l'élaboration de la constitution et sur la formation de la constituante, celle-ci se terminera par la suspension du parlement.

*« Il va s'en suivre une suite d'événements conflictuels mettant en cause le Chef de l'Etat et son premier Ministre Moïse TSHOMBE avec son parti le CONACO longuement majoritaire au parlement. Face au refus du président de nommer un premier Ministre issu de la majorité parlementaire de la CONACO, les institutions de la République seront à nouveau paralysées. Face à cette situation, le front démocratique du Congo incite le haut commandement militaire à prendre le pouvoir et place le Lieutenant Général Joseph Mobutu au pouvoir comme Président de la République en novembre 1965 »<sup>37</sup>.*

Dès son accession au pouvoir, les signes forts étaient donnés par le nouveau Président à la classe politique pour l'obliger à se soumettre à son autorité. Confronté à la fois à la recherche d'une légitimité politique interne et à la subvention de la haute finance, lésé par la première Nationalisation des Sociétés à charte intervenues pendant les années 66-67 ; c'est ainsi que sera réprimé un premier complot auquel se trouveront associés l'ancien Premier Ministre KIMBA et trois autres parlementaires Jérôme ANANY, Alexis MAHAMBA et Emmanuel BAMBA. Ils seront condamnés à mort et exécutés par la pendaison publique.

Une terreur va s'installer, par la création d'un parti unique dominant, le Mouvement Populaire de la Révolution (MPR). On assiste à la suppression du parlement et l'obligation faite à tous les citoyens de devenir membre du nouveau mouvement de rassemblement populaire et révolutionnaire.

---

<sup>37</sup> NDAYWEL-è-NZIEM, I., *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République Démocratique*, éd. DUCULOT, Paris, 1998, p. 420

La conséquence de la Zaïrianisation se manifeste par les mouvements de déstabilisation et à une grande crise sociopolitique. L'installation de multiples atteintes aux droits de l'homme est constatée par de multiples abus de pouvoir avec des relégations d'opposants, des arrestations arbitraires et des tracasseries dans la société civile organisée par les services de sécurité, les brigades du parti Etat et les milices paramilitaires.

*« Les années 90 marquées par la libéralisation politique seront inaugurées par les consultations populaires : sur le plan de l'évolution des institutions du pays, le chef de l'Etat a présenté les décisions suivantes :*

- *L'introduction du multipartisme à trois au Zaïre, l'abolition de l'institutionnalisation du MPR;*
- *La désignation d'un Premier Commissaire d'Etat ou Premier Ministre suivi de la formation d'un gouvernement de transition;*
- *La révision de l'actuelle constitution en vue de l'adapter à la période de transition qui s'instaure ;*
- *La mise sur pied d'une commission chargée d'élaborer la constitution de la troisième république, constitution qui sera sanctionnée par un référendum populaire;*
- *L'élaboration, en fin, d'un projet de loi devant régir les partis politiques dans notre pays et organiser leur financement »<sup>38</sup>.*

L'ouverture de la CNS (Conférence Nationale Souveraine) donna lieu au débat National public, mais les nouvelles exigences sociales d'une population ayant totalement perdu confiance en ses dirigeants prirent une tournure dramatique avec le désordre social, qui s'illustra par le pillage instantané du 03 décembre 1990 et les deux grands pillages de 1991 et 1992.

La RDC, ex-Zaïre à l'époque, en 1994, voit s'aggraver sa situation politique par l'arrivée des réfugiés Rwandais fuyant les massacres perpétrés chez eux.

Une nouvelle opposition politico-militaire, née à l'Est du pays, l'Alliance des Forces Démocratique pour la Libération du Congo (AFDL), dirigée par Laurent Désiré KABILA fut appuyée par l'Ouganda et le Rwanda,

---

« » »3 3LUNDA, H., Conduire la première transition au Congo-Zaïre, éd. Harmattan, Paris, 2003, pp. 15-16.

déclara la guerre au pouvoir central de Kinshasa. Le Président Mobutu Sese Seko est renversé le 17 mai 1997. L'AFDL et le Président Laurent Désiré KABILA prennent le pouvoir.

*« C'est en voulant limiter l'influence de l'Ouganda et du Rwanda, par le Président Laurent D. KABILA, que va éclater la guerre d'agression Rwando-Ougando-Burundaise en RDC. Les belligérants signent à Lusaka un accord de cessez-le feu, qui conduit les forces étrangères des pays présents sur le territoire de la RDC à retirer leurs troupes, le conseil de sécurité créera la MONUC (Mission d'Observation des Nations Unies au Congo) dans le but de maintenir une liaison sur le terrain avec toutes les parties à l'Accord de cessez-le feu »<sup>39</sup>.*

Alors commandant en chef des forces terrestres, Joseph KABILA, fils du feu Président Laurent-D. KABILA, succède à la tête de l'Etat son père, qui était assassiné en janvier 2001.

Durant le conflit, le Rwanda et l'Ouganda ont créé des groupes ou des milices qui ont provoqué une guerre civile impliquant trois forces principales: le gouvernement de la RDC ( Kabilistes ou PPRD, appuyés par l'Angola, la Namibie et le Zimbabwe ), le RCD-G ( soutenu par le Rwanda ) et le MLC ( par l'Ouganda ).

Ainsi donc, sur le plan de la transition politique et à l'issue des négociations particulièrement ardues et suite aux pressions internationales redoublées, le long processus de DIC (dialogue inter-congolais) va aboutir à la signature le 17 décembre 2002 par les représentants des composantes et entités au DIC, de l'Accord Global et Inclusif. Le 2 avril 2003, l'Accord de cessez-le feu de Lusaka est alors complété par « *l'Accord Global et Inclusif* » à Sun City (Afrique du Sud), les participants au DIC signent l'Acte final des négociations politiques, par lequel ils approuvent formellement l'ensemble des Accords qui constitue un programme global de restauration de la paix et de la souveraineté Nationale en RDC pendant une période de deux ans.

Ces accords comprennent l'accord global de décembre 2002, la constitution de la transition, le mémorandum sur les questions militaires et les questions de sécurité de mars 2003 et les 36 résolutions adoptées par les participants à Sun City en mars et Avril 2002. La signature de l'Acte final

<sup>39</sup> NDAYWEL-è-NZIEM, I., *Histoire du Congo, des origines à nos jours*, le cri, Bruxelles, 2009, p. 243



maquera un nouveau chapitre important dans le processus de reconstruction Nationale et de la paix en RDC.

Une constitution de transition est promulguée par le Président Joseph Kabila, le 04 avril 2003. Le gouvernement d'union nationale, ainsi formé, le 30 juin 2003, est chargé de mettre en œuvre le processus électoral dont le referendum constitutionnel, organisé en décembre 2005, constitue la première étape, suivie par les élections présidentielle et législatives en juillet et octobre 2006.

*« Le gouvernement avait aussi pour mission de rétablir l'autorité de l'Etat dans les provinces, autorité bafouée par les belligérants qui se sont répartis leur contrôle Administratif et militaire, au gré de leurs alliances et de leurs intérêts économique »<sup>40</sup>. Le pouvoir est donc partagé selon la formule « 1+4 » : c'est-à-dire, un Président de la République et quatre vice-présidents.*

On croyait que la transition politique était bien partie en RDC, les réalités de terrain démentaient les professions de foi des plus optimistes. Quand ce ne sont pas les incompatibilités d'humeurs entre Ministres qui gangrènent le bon fonctionnement de l'équipe gouvernementale, ce sont les provinces rebelles qui rappellent au gouvernement central que la réunification physique du pays est très loin de devenir une réalité.

*« Le troisième rapport spécial du secrétaire du conseil de sécurité de l'ONU sur la MONUC rapporte qu'en dépit de la mise en place des institutions de transition, des freins à l'action du gouvernement de transition ont été observés. Certains éléments des anciens belligérants conservaient une mentalité de guerre et cherchaient activement à faire échouer la transition »<sup>41</sup>.*

D'une part, des freins au rétablissement de l'autorité de l'Etat sont observés par le fait que le pouvoir de l'Etat fut déficient ou inexistant dans de nombreuses parties du pays où l'autorité était exercée par les Administrations parallèles qui ont été créées par les groupes armés, y compris d'anciens éléments belligérants du gouvernement de transition. La réunification des structures Administratives parallèles au niveau local n'a guère avancé. De plus, des milices armées, qui cherchaient à conserver leur contrôle illicite sur les ressources

« 34 <http://www.ladocumentationfrançaise.fr/conflit/conflit-grands-lacs/transition-democratiquecongo.shtrnl>, Consulté le 04 mars 2018, à 11h00'.

«35Rapport spécial du Secrétaire Général du conseil de sécurité de l'ONU sur la MONUC du 16 aout 2004.

naturelles, continuaient de s'opposer aux efforts visant à mettre en place des Administrations légitimes. D'autre part, des freins au rétablissement de la sécurité sont observés ; or, cette dernière constitue pourtant la pierre angulaire de la réussite de la transition politique.

L'absence de progrès concernant le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR) des ex-combattants congolais a constitué un important facteur de déstabilisation. Malgré le déploiement, durant l'automne de 2003, de commandants de région militaire chargés d'assurer l'intégration dans les Forces Armées de la RDC (FARDC), les groupes armés du pays étaient encore loin d'être véritablement intégrés et les commandants de région militaire n'ont guère de prise sur les éléments armés qui leur ont été confiés. De même, la lenteur de l'application du programme désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation et réinsertion (DDRRR) des combattants étrangers, avec l'aide de la MONUC, est restée une préoccupation majeure.

Mais, en dépit de tous les événements fâcheux qu'a traversés la RDC, cette dernière a su quand même se ressaisir et accéder, en fin, à des institutions politiques démocratiques et cela à travers des actes forts de la démocratie, que sont les élections libres et transparentes lui permettant ainsi de tourner une nouvelle page en vue d'écrire un nouveau chapitre de son histoire.

#### **2.4. Situation socio-économique**

La RDC, qui est l'un des pays parmi les plus vastes et les plus peuplés du continent Africain, n'a pour autant pas le niveau de vie qui devrait correspondre à ses immenses ressources naturelles (minerais, bois précieux, produits agricoles,...) et cela par le simple fait que son système socio-économique a longtemps été handicapé par une guerre civile larvée et un niveau de corruption le plus élevé de la planète.

Le classement 2005 de « *Transparency International* », sur l'indice de perception de la corruption, classait la RDC sixième sur 158 pays évalués. Après une période de relative dynamique économique, la RDC a subi une sévère dépression entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 2000, liée à une gestion marquée par la corruption, puis aux guerres civiles qui ont ravagé le pays.

En 2006, la RDC est l'un des dix pays les plus pauvres du monde, et les inégalités y sont très marquées. Une grande partie de la population vit en



dessous du seuil de pauvreté fixé à deux dollars par jour avec une majorité des femmes et des hommes, qui n'ont aucun revenu, les disparités sont très fortes, avec un taux de chômage très élevé, des salaires et des prestations sociales dérisoires dans tout le pays.

« *Le forum économique et mondial sur l'Afrique rapportait que l'économie congolaise est l'une des économies les moins compétitives d'Afrique* »<sup>42</sup>. Cette économie occupait en 2008, selon le rapport de la Banque mondiale sur le climat des affaires, la 178ème position, c'est-à-dire la dernière place sur la liste des pays du monde considérés d'après leurs capacités d'offrir de réelles facilités de faire des affaires.

« *L'histoire économique récente de la RDC est jalonnée de plusieurs tentatives d'assainissement et de redressement de l'économie bien que confrontée aux déséquilibres financiers, à la montée de l'endettement et à la stagnation de la production, mais malgré cela, les relations commerciales entre différentes régions du pays dans leur ensemble restent faibles encore jusqu'aujourd'hui* »<sup>43</sup>.

La production minière, qui a commencé plus d'un siècle, a joué un rôle important dans la gestion économique. En effet, le sous-sol de la RDC est compté parmi les plus riches au monde au regard de la géologie et de la minéralogie. Etant donné cet avantage naturel, la défaillance de l'économie congolaise est généralement attribuée à la « *malédiction des ressources naturelles* ».

La RDC possède des gisements contenant une cinquantaine de minerais, mais seulement une douzaine de ces minerais sont exploités. La Gécamines (Générale des Carrières et des Mines) était la principale entreprise minière du pays, elle jouait un rôle social et économique important pour beaucoup de PME (petites et moyennes entreprises) se trouvant dans sa périphérie. Mais aujourd'hui, la réalité n'est plus la même, la Gécamines a été déchue, la production minière industrielle s'est aussi effondrée avec elle ; plusieurs mesures de restriction et de libéralisation du secteur minier n'ont rien donné, d'autant plus qu'on assiste à l'exploitation des terres des paysans au

---

<sup>42</sup><http://in. Forum économique mondial sur l'Afrique, tenu du 13 au 15 juin 2007, consulté le 18/02/2018 à 10h30'>.

<sup>43</sup> 37BEN CLET, « Climat d'affaires » in *Journal le potentiel*, n. 4289, Kinshasa, 7avril 2007, p.8.

profit de nouvelles concessions minières, à la fraude généralisée et aux contrats léonins.

*Cependant, « l'agriculture reste le principal secteur de l'économie de la vie de la population active. Le secteur secondaire (industriel), par contre, est très peu développé et caractérisé par une forte présence de l'Etat, marginalisant ainsi le secteur privé. L'économie congolaise est aujourd'hui bien plus pauvre qu'elle ne l'était à l'indépendance. Selon un rapport de la Conférence Nationale Souveraine, le secteur informel présente près de 60% des activités économiques. Douze ans après, il est évident que ce pourcentage représente plus de 80% des activités »<sup>44</sup>.*

La part de l'économie informelle dans la création d'emplois s'est accrue continuellement au point de devenir le secteur dominant de la RDC. Bien que le volume de production de ce secteur ait grandement augmenté, le secteur informel congolais ne joue pas un rôle essentiel dans l'économie nationale fournissant des revenus minimums à ses employés.

## **CHAPITRE II : LA POLITIQUE ETRANGERE CHINOISE EN AFRIQUE**

Avant d'aborder les matières constituant ce chapitre, nous donnons les objectifs et les principes fondamentaux de la politique étrangère chinoise :

A. Les objectifs de la politique étrangère chinoise :

- La redéfinition des équilibres géopolitiques en Asie orientale,
- La recherche du maintien du Japon dans son statut international inférieur,
- La recherche d'un rapport d'un rapprochement profond avec la Russie, ce qui fait d'elle l'antagoniste des Etats-Unis et donne à sa politique étrangère une connotation impériale dans la région,
- Son intégration progressive comme actrice principale ou centrale dans la région de l'Asie du Sud-Est en entrant dans plusieurs organisations régionales dont l'ASEAN,
- Son intégration graduelle dans des institutions et organisations internationales parmi lesquelles l'OMS, le FMI, etc.

---

« 38LABANA, J-B. et Tshinanga, P ., « Pour une politique étrangère de la troisième république » in l'essentiel des relations internationales n15, Juillet, pp. 102- 105.

- La Chine est chantre du multilatéralisme dans les forums internationaux pour réduire l'influence des autres puissances dont les États-Unis et l'Union Européenne dans plusieurs régions du monde.
- L'octroi d'un soutien politique privilégié à ses fournisseurs de pétrole et de gaz,
- La participation croissante aux opérations de maintien de la paix, à travers le monde et en Afrique en particulier, pour préserver ses intérêts de réputation et géostratégiques importants en diminuant aussi le rayonnement international de Taiwan,
- Et l'utilisation du G20 comme instrument des réformes visant à renforcer la représentativité des pays émergents et en développement dans les internationales.

B. Les principes fondamentaux de la politique étrangère chinoise :

- Le modeler la situation et surtout ne pas la forcer,
- Une conception nuancée du monde, à travers sa stratégie de soft power,
- Son positionnement comme pays du Sud pour imposer sa manière de voir les choses.

La politique étrangère chinoise en Afrique est presque exclusivement basée sur les matières premières et ressources énergétiques, c'est ce qui faisait dire VALERIE NIQUET que « *pékin est de retour en Afrique, après un relatif retrait, l'efficacité d'une présence tous azimuts, le bas coût de ses services et produits, l'absence totale de conditionnalité dessinent un véritable modèle chinois sur le continent noir ; qui échange matières premières contre les biens de consommation : mais ce système largement prédateur suscite de plus en plus d'interrogations en Afrique même et pose la question de l'intégration réelle de la Chine à la communauté des puissances mondiale* »<sup>45</sup>.

Cette stratégie africaine de la Chine entre dans le cadre de la vision chinoise des pays en voie de développement, telle qu'elle est décrite par l'association polonaise de presse : « *le but principal des maoïstes est de faire acquérir à la Chine une position de grande puissance qui permettrait à Pékin d'imposer ses propres solutions dans les relations internationales, d'obtenir le maximum d'influence dans diverses régions du monde et d'élargir le territoire de la République Populaire de Chine. Pour employer un langage imaginé, les dirigeants maoïstes traitent les pays en voie de*

---

« 39Niquet, V., « La stratégie africaine de la Chine » in politique étrangère, IFRI, Paris, 2007, p.1.

*développement comme fusée portante qui doit porter la chine sur l'orbite d'une superpuissance* »<sup>46</sup>.

Ainsi, ce chapitre se donne la mission d'illustrer quelques investissements chinois en Afrique et de livrer la vision chinoise de l'Afrique de demain.

## **Section 1 : INVESTISSEMENTS CHINOIS EN AFRIQUE**

C'est depuis le début des années 2000 que la chine a développé une stratégie très agressive de prise d'intérêts et de marchés dans le domaine-clé de l'énergie, dans les minéraux, le marché des biens de consommation courante ainsi que le bâtiment et les travaux publics en Afrique .

Ainsi, la chine dispose aujourd'hui de délégations commerciales dans plus de 49 pays africains. Voilà pourquoi, nous voulons illustrer certains investissements à travers quelques secteurs de la vie. Car la politique étrangère chinoise en Afrique est fondée sur les principes généraux de la coexistence pacifique : « *la chine œuvre à établir et à développer un nouveau type de partenariat stratégique marqué par l'égalité et la confiance mutuelle sur le plan politique, la coopération dans un esprit de gagnant-gagnant sur le plan économique* »<sup>47</sup>.

### **§.1 : SECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE BASE**

Parmi ces infrastructures de base, nous pouvons citer :

- ❖ la construction d'une usine de fabrication de télévision en noir et blanc en Afrique du Sud ( le groupe Hsense) ;
- ❖ La livraison des avions Xinzhou 60, fabriqués à xian au Zimbabwe ;
- ❖ La construction de l'industrie pétrolière Soudanaise ;
- ❖ La construction des installations des opérations de prospection et de production du pétrole au mali ;
- ❖ La construction de stades, de bâtiments gouvernementaux, d'hôpitaux prestigieux, de résidences présidentielles dans presque tous les pays africains ;
- ❖ La construction de routes et ponts, de voies ferrées ou de grands ouvrages hydrauliques, sur des projets d'infrastructures financés par les organisations internationales ( banque mondiale, FMI, etc.) dans quasiment tous les pays africains ;

40APN, Op.cit, pp.5-6.

41Le livre blanc sur la politique Africaine de la Chine de 2006, cité par Niquet, V.,Op.cit, p.2.

- ❖ La construction d'hôtels touristiques dans des zones mal stabilisées surtout en Sierra Leone ;
- ❖ La construction des zones franches destinées à l'industrie textile surtout à l'île Maurice ;
- ❖ La construction de cimenteries dans plusieurs pays africains : Congo Brazza, RDC, etc;
- ❖ La construction d'un réseau de communication internet en RDC ;
- ❖ Un contrat d'équipement de 75 millions de dollars en coopération avec Ghana télécom au Ghana;
- ❖ La construction du siège de l'union africaine en Ethiopie (Addis-Abeba) ;
- ❖ La construction des industries liées à la pêche et l'aquaculture au Mozambique et en Mauritanie ;
- ❖ Le lancement du premier satellite Nigérian; etc.

## §.2 : SECTEUR MINIER

Dans le secteur des mines, nous pouvons retenir :

- ❖ L'exploitation du ferromagnésium au Zimbabwe ;
- ❖ L'exploitation de l'uranium au Niger ;
- ❖ L'exploitation du cuivre, du diamant et du cobalt en RDC ;
- ❖ L'exploitation de la bauxite et de l'aluminium en République de Guinée ;
- ❖ L'exploitation du bois au Liberia, au Gabon, au Cameroun, en Guinée Equatoriale et en RDC ;
- ❖ L'exploitation pétrolière au Soudan, en Angola, au Nigeria, au Kenya, en Guinée équatoriale, au Gabon, au Tchad, etc;
- ❖ L'exploitation du nickel et du fer en République Centrafricaine; etc.

## §.3 : SECTEUR FORESTIER

La Chine occupe la deuxième place au monde en matière de pollution atmosphérique. Pour compenser ce déficit, elle investit certains projets forestiers en Afrique dont :

- ❖ L'importation de la quasi-totalité du Tabac du Zimbabwe vers la Chine ;
- ❖ Le rachat de plusieurs marchés forestiers français par les entreprises chinoises au Cameroun, au Gabon, au Tchad, etc ;
- ❖ L'exploitation des espaces forestiers et agricoles au Zimbabwe, en Tanzanie, au Rwanda, en Afrique du sud, etc.

## §.4 : SECTEUR SECURITAIRE



La présence chinoise en Afrique a démontré que l'Afrique souffrait encore d'un manque criant de beaucoup d'éléments en matière sécuritaire. Dans ce domaine nous pouvons épingler :

- ❖ L'ouverture de trois usines de fabrication d'armes légères au soudain, près de Khartoum ;
- ❖ La fourniture d'armes légères à des groupes armés qui déchirent le continent africain et à des gouvernements locaux ;
- ❖ La construction d'autres usines des munitions et d'armes légères au Zimbabwe et au Mali ;
- ❖ La fourniture de matériel militaire à la Namibie, à l'Angola, au Botswana, au soudan, à l'Erythrée, au Zimbabwe et à la Sierra-Leone ;
- ❖ La construction d'une base militaire au Djibouti ;
- ❖ Une coopération militaire renforcée avec les Comores et la République du Congo ;
- ❖ La fourniture des avions d'entraînement K8 à la Namibie, au Soudan et au Zimbabwe ;
- ❖ La fourniture des hélicoptères, de l'artillerie légère, des véhicules blindés, des camions et des bicyclettes militaires, des uniformes, du matériel de communication,... au mali, à l'Angola, au Ghana et à la quasi-totalité des pays de la région ;
- ❖ La fourniture des chars, de l'artillerie, des blindés, des camions, des vedettes et des batteries de défense antiaérienne au Zimbabwe ;
- ❖ La participation aux opérations de maintien de la paix dans le continent africain, etc.

## SECTION 2. LA VISION CHINOISE DE L'AFRIQUE DE DEMAIN

La vision chinoise de l'Afrique de demain a été exprimée par le président XI JINPING lors du sommet historique de JOHANNESBURG du 06 décembre 2015, avec un grand nombre de ses homologues africains, sous la coordination de l'Union Africaine.

Durant ces assises du deuxième sommet du forum sur la coopération sino-africaine (FCSA), le président chinois avait annoncé « qu'il avait atteint, avec les dizaines de dirigeants africains participant au sommet, un accord unanime visant à améliorer la relation Chine-Afrique en un partenariat de coopération stratégique »<sup>48</sup>.

---

42 LIRE A CE SUJET [French.Xinhuanet.com](http://French.Xinhuanet.com), consulté le 05/04/2018 à 15h 20'

Pour ce faire, cette vision chinoise a été fondée sur cinq grands piliers dont l'égalité politique et la confiance mutuelle, la coopération gagnant-gagnant, les échanges culturels mutuellement enrichissants, l'assistance mutuelle en matière de sécurité, ainsi que la coordination et la solidarité en matière d'affaires internationales.

En plus, celle-ci a été axée sur dix plans majeurs dans les domaines de l'industrialisation, de la modernisation agricole, de la construction d'infrastructures, des services financiers, du développement vert, de la facilitation du commerce et des investissements, de la réduction de la pauvreté, de la santé publique, des échanges entre les peuples, ainsi que de la paix et la sécurité.

Par conséquent, tous ces plans devraient se concentrer sur les pays africains, confrontés à un sous développement des infrastructures, à la pénurie de talents et à un manque de financement, pour leur permettre d'accélérer l'industrialisation et la modernisation de l'agriculture, et parvenir à un développement indépendant et durable.

## **§.1. PROJETS ACTUELS**

Nous n'avons pas la prétention de citer tous les projets chinois en exécution dans le continent africain. Mais, nous illustrons seulement quelques uns :

- ❖ L'établissement des centres régionaux de formation professionnelle et de plusieurs universités dédiées au renforcement des capacités pour les Africains ;
- ❖ La formation des 200.000 techniciens des pays Africains ;
- ❖ La fourniture aux africains des 40.000 opportunités de formation en chine ;
- ❖ L'offre des 2.000 opportunités d'éducation aux étudiants africains ;
- ❖ L'offre des 30.000 bourses gouvernementales aux étudiants africains ;
- ❖ L'invitation annuelle lancée aux 200 chercheurs africains à visiter la chine ;
- ❖ L'invitation annuelle lancée aux 500 jeunes africains pour aller étudier en chine ;





- ❖ La formation annuelle des 1.000 professionnels des medias venant d'Afrique ;
- ❖ L'annulation des dettes dans le cadre des prêts gouvernementaux bilatéraux à taux d'intérêt zéro aux pays africains les moins développés à partir de la fin de l'année 2015, etc.

## §.2. PROJETS A VENIR

Dans le cadre de l'agenda 2063 de l'Union Africaine, la chine occupe une place de prédilection pour l'exécution de plusieurs projets en Afrique. Parce que la chine caresse certains régimes africains autoritaires. Dans ce sens, aux jours à venir, les investissements chinois seront de plus en plus nombreux en Afrique.

Ainsi, voici quelques projets chinois qui seront réalisés prochainement sur le sol africain :

- ❖ La construction de la nouvelle route de la soie du 21<sup>ème</sup> siècle ;
- ❖ Le lancement des 200 projets " happy life " et des programmes spéciaux se concentrant sur l'amélioration des conditions des femmes et des enfants ;
- ❖ Le partage des technologies appliquées avancées avec l'Afrique ;
- ❖ Les renforcements de la dynamique interne africaine pour le développement économique ;
- ❖ Un plus grand soutien des programmes médicaux et de santé en Afrique ; etc.

Quant au caractère impérialiste de la politique étrangère chinoise en Afrique et en R.D.C, nous affirmons que l'impérialisme chinois est un moindre mal pour l'Afrique. C'est dans ce sens que ROBERT MUGABE disait : « *les chinois n'ont jamais été nos colonisateurs, et bien que certains détracteurs prétendent que notre coopération avec BEIJING est purement commerciale, la réalité sur le terrain contredit cette vision déformée* »<sup>49</sup>. Et à UHURU KENYATTA de renchérir que « *la chine est entrain de faire ce que les colonialistes ont échoué à faire dans le passé : aider l'Afrique à sortir de la pauvreté. La chine est prête à nous aider, à nous développer et à atteindre nos*

---

43 Lire a ce propos [french.Xinhuanet.com](http://french.Xinhuanet.com), consulté le 06/04/2018 à 20h 10'



*objectifs socio-économiques sans nous imposer sa volonté. C'est l'aspect remarquable de notre coopération avec la chine »<sup>50</sup>.*

### **§.3. DIFFICULTES**

L'exécution des projets chinois en Afrique rencontrent certaines résistances au nombre desquelles, on peut citer :

- ❖ La situation d'insécurité dans certaines régions africaines ;
- ❖ L'accusation de déstabilisation de l'industrie du textile africain ;
- ❖ La présence des réseaux africains locaux de corruption ;
- ❖ Les insatisfactions exprimées par un certain nombre des partenaires africains de Pékin ;
- ❖ L'accusation de concurrence déloyale par les entreprises africaines locales ;
- ❖ Le mauvais traitement des travailleurs africains locaux de certaines multinationales chinoises ; etc.

## **CHAPITRE III : IMPACT DE LA POLITIQUE ETRANGERE CHINOISE EN RDC**

---

44 Lire a ce sujet [French.xinhuanet.com](http://French.xinhuanet.com), consulté le 07/04/2018 à 19h 15.'

Ce chapitre va faire l'état de lieu des relations sino-congolaises, présenter quelques réalisations chinoises en RDC, faire un bref aperçu de la politique étrangère congolaise envers la chine et plaider pour la mise en œuvre de la diplomatie transformationnelle dans notre pays pour promouvoir son développement autocentré.

### **Section 1. PRESENTATION DES RELATIONS SINO- CONGOLAISE**

Aux dires du centre d'études chinoises de l'université de Stellenbosch, c'est en octobre 1960 que la nouvelle république indépendante du Congo-Léopoldville a reconnu la république de Chine/RDC (ou Taiwan). En février 1961, Kinshasa reconnut la république populaire de Chine (R.P.C), pour reconnaître à nouveau la RDC en septembre de la même année. En novembre 1972, les relations furent à nouveau rétablies entre l'ancienne république du Zaïre et la république populaire de Chine et sont restées intactes depuis.

Entre 1961 et 1972, lorsque la République du Congo-Léopoldville/Zaïre a reconnu Taiwan, le gouvernement chinois, sous la direction de MAO ZEDONG, apporta son soutien matériel aux rebelles basés à l'intérieur et hors frontières du pays, cherchant à renverser le gouvernement soutenu par les Etats-Unis. Bien que MOBUTU, alors président à long terme du Zaïre (1965-1997) et clos allié des Etats-Unis, n'avait aucune relation étroite particulière avec la Chine, il rendit visite au pays en 1974, 1980, 1982 et 1994. De 1978 à 1995, Pendant le règne de MOBUTU, huit leaders Chinois visitèrent le Zaïre.

Après le rétablissement des relations bilatérales en 1972, la RDC reçut un certain nombre de dons du gouvernement chinois. Dans les années 70, une ferme produisant des récoltes et élevant du bétail fut établie à NDJILI l'une des banlieues de Kinshasa. Un institut Agricole dans la province de Helei en Chine apporta un soutien financier au projet et envoya des experts agricoles à la ferme. Ce projet est toujours opérationnel jusqu'à ce jour.

L'une des initiatives industrielles chinoises prises dans les années 70 fut la construction d'une usine sucrière à Kisangani. Celle-ci fut cependant détruite pendant la guerre civile. En outre, deux bâtiments très connus de la Capitale Kinshasa sont des dons symboliques reconnus du gouvernement Chinois. Le bâtiment de l'Assemblée Nationale du pays fut construit entre 1975 et 1979. Le don s'élevait à un montant de 42 Millions de \$ à l'époque. Le deuxième bâtiment, le stade des Martyres avec une capacité de 80.000 spectateurs a été achevé en 1994.

La compagnie de télécommunication Chine-Congo fut établie en juin 2000 sous le nom de la compagnie chinoise ZTE et le gouvernement

congolais signa un contrat de partenariat entre la ZTE et le Ministère des Postes et Télécommunications de la RDC. Le partenariat a eu accès à un financement au taux d'intérêt réduit de 80 Millions de RMB de la banque EXIM de Chine. Néanmoins, en avril 2009, il a été rapporté que la ZTE cherchait à vendre sa participation de 51 pourcent dans la compagnie de télécommunications Chine-Congo et que la société sud-africaine MTN avait proposé un montant de rachat de 200 Millions de \$. En outre, l'hôpital de l'amitié sino-congolaise de NDJILI est un don du gouvernement Chinois, construit par la China Tiangsu construction development company. La construction de l'hôpital commença en 2004 et fut inauguré et remis au gouvernement Congolais en juin 2006.

La conférence ministérielle d'inauguration du FOCAC s'est tenue à Beying en 2000 au milieu de la guerre civile dévastatrice de la RDC qui dura de 1998 à 2003. A cette époque, Laurent Désire KABILA avait renversé MOBUTU du pouvoir et rebaptisé le pays du nom actuel. Une délégation congolaise participa à la réunion. Peu de temps après, en janvier 2001, Laurent Désire KABILA fut assassiné et son fils, Joseph KABILA lui succéda, devenant le Président élu du pays en 2006.

Pour mettre le FOCAC davantage dans le contexte de sa relation avec la RDC, il faut savoir que lors de la tenue du sommet de 2006 les 4 et 5 novembre, le pays venait juste de tenir ses premières élections démocratiques depuis 1965. Même si les élections s'étaient déjà déroulées en juillet 2006, ses résultats furent disputés jusqu'à la suite de la réunion du FOCAC en novembre. A cette période, le pays connaissait donc une paix fragile comme il en est d'ailleurs toujours le cas, notamment en raison de la situation précaire dans les parties orientales du pays. Une délégation de la RDC a malgré tout participé au sommet du FOCAC en 2006 bien que le président KABILA fut absent.

Finalement, étant donné que la RDC connaît toujours une situation post conflit fragile, elle n'a toujours pas reçu le statut de Destination approuvée(SDA) par la chine. Le tourisme entre la Chine et la RDC reste encore à développer.

## **Section 2. REALISATIONS CHINOISES EN RDC DE 2006 A 2016**

La chine était présente en RDC, avant 2006, en tant que partenaire mais la majeure partie des activités dans les relations bilatérales sino-congolaises a pris de l'ampleur après 2006, lorsque les élections nationales se sont tenues. Car, après la guerre qui a déchiré la RDC, on s'est rendu compte que l'infrastructure sociale était insuffisante, notamment dans les provinces orientales du pays déchirées par la guerre; voilà pourquoi le gouvernement issu

des élections de 2006 a ciblé cinq domaines prioritaires dont l'infrastructure, la santé et l'éducation, l'eau et l'électricité, le logement et l'emploi (les cinq chantiers) qui ont pointillé la coopération sino-congolaise.

### §.1. LES INFRASTRUCTURES DE BASE

Etant un pays post-conflit, la RDC disposait d'un budget déficitaire, c'est ainsi qu'elle a conclu un marché de troc à travers lequel la Chine réaliserait certaines infrastructures en RDC et celles-ci les payerai par l'exploitation de certains sites miniers congolais via EXIMBANK. Au rang de ces infrastructures, on peut retenir :

- ❖ La construction de l'hôpital de l'amitié sino-congolaise de NDJILI ;
- ❖ La construction de la route de Matadi à Kimpese ;
- ❖ Le bitumage de la RN4 :Beni-Niania au Nord Kivu ;
- ❖ La construction de la route de Kikwit ;
- ❖ La construction du pont LOANGE ;
- ❖ Terrassement et bitumage de la RN5 : Lubumbashi-Kasameno ;
- ❖ La construction d'une école et d'un ensemble d'appartements privés à Ngiri-Ngiri ;
- ❖ La modernisation de l'avenue du tourisme à Kinshasa ;
- ❖ La réhabilitation de la route entre Lubumbashi et Kasumbalesa ;
- ❖ La modernisation de la route de lutendele à Kinshasa ;
- ❖ La réhabilitation de la route entre Bukavu et l'aéroport de Kavumu ;
- ❖ La modernisation du boulevard du 30 juin lot 1 et lot 2 à Kinshasa ;
- ❖ La réhabilitation du port de Kalemie et de l'aéroport de lubumbashi ;
- ❖ La modernisation des boulevards Sendwe et Triomphal à Kinshasa ;
- ❖ La construction de la traversée de Butembo au nord Kivu ;
- ❖ La réhabilitation de l'hôpital du cinquantenaire à Kinshasa ;
- ❖ La modernisation de la RN5 : Bukavu-Kamangola ;
- ❖ La modernisation de l'aéroport de ndjili ;
- ❖ L'implantation des usines des préfabriqués à Kisangani ;
- ❖ La construction des esplanades du palais du peuple à Kinshasa ;
- ❖ La construction de deux écoles rurales à Kisangani ;
- ❖ La réhabilitation et la modernisation de la voirie de Kolwezi au Lualaba.

### §.2. SECTEUR MINIER



C'est ce secteur qui fait couler beaucoup d'eau et d'encre entre les occidentaux et les chinois sur le sol congolais et entre les institutions financières internationales et les autorités congolaises. L'accès aux projets miniers est donc difficile, mais nous en avons eu deux à savoir :

- ❖ La construction de l'infrastructure minière de SICOMINES ;
- ❖ Et l'installation de plus de 69 compagnies minières chinoises à Lubumbashi.

### **§.3. SECTEUR FORESTIER**

Le secteur forestier congolais n'a pas bénéficié de beaucoup d'attention d'investisseurs chinois, mais on peut citer :

- ❖ La construction d'une ferme de récolte de substances et d'élevage de bétail à ndjili ;
- ❖ Et l'acquisition d'une concession forestière à INGENDE en 2005, mais qui a été annulée quelques temps après à cause du moratoire.

### **Section 3. POLITIQUE ETRANGERE CONGOLAISE POUR LA CHINE**

Etant donné que la RDC est un pays post-conflit, elle a mis sur pied depuis 2006 une diplomatie de développement. Celle-ci a favorisé la redynamisation de la politique étrangère congolaise en y cristallisant les droits de l'homme et en permettant au pays de redevenir une nation acceptable. C'est ce qui faisait dire à LABANA que « *il y'a un aspect spécial, c'est le fait que la diplomatie devient également un instrument de base pour le développement dans le cadre de la réalisation des cinq chantiers du gouvernement qui sont : eau et électricité, emploi, routes, éducation et habitat* »<sup>51</sup>. La Chine occupe une place donc pivotante dans la politique étrangère congolaise. Car, la chine est actuellement en réalité le seul acteur qui soit capable d'apporter les financements massifs nécessaires pour réhabiliter en profondeur l'infrastructure du pays détruite par la guerre.

---

<sup>51</sup> LABANA, J-B. et TSHINANGA, P., Politique Etrangère de la République Démocratique du Congo. Structures, Fonctionnement et Manifestations, SIRIUS, Kinshasa, 2008, p. 13

## §.1. VISION CONGOLAISE POUR LE CONTRAT SINO-CONGOLAIS

L'ambition de la RDC, d'ici 2030, est de devenir :

- Un pool d'intelligence stratégique dans la région de grands lacs africains ;
- Une puissance émergente ;
- Et une puissance verte à l'horizon 2030

Tout ceci passerait par les cinq chantiers, la révolution de la modernité et d'autres programmes à venir. L'accord d'échange minéral contre infrastructure était, en tant que tel, un bien majeur pour un pays riche en ressources minérales comme la RDC, de financer la réhabilitation plus que nécessaire de son infrastructure. C'est ainsi que le Président de la République a mis en place une agence congolaise et un bureau de coordination de tous les projets chinois exécutés en RDC. Les projets chinois entrent donc dans le plan global de la reconstruction nationale. La coopération bilatérale entre la RDC et la Chine reçoit une attention primordiale de plus hautes autorités congolaises.

### §.1. CHINE-RDC : UN NOUVEL IMPERIALISME OU UN GAGNANT-GAGNANT

Quand on observe attentivement la coopération entre la RDC et la Chine, en observateur averti, on se rend très vite compte que le gagnant-gagnant n'est qu'un principe et non une réalité ! C'est plutôt la Chine qui vient dominer la République Démocratique du Congo. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer l'attitude des citoyens Kininois lors des manifestations publiques qui consiste à vouloir piller les boutiques de petits commerçants chinois parce que ces derniers ne respectent pas la législation congolaise en matière du travail. A Lubumbashi, Une équipe de chercheurs de l'université de Stellenbosch s'était rendue compte que « *les usines de la transformation chinoises tout comme indiennes rémunèrent et traitent leurs employés de manière bien pire que leurs homologues occidentaux et que des entreprises d'exploitation et de transformation minière, parmi lesquelles on trouve un grand nombre de compagnie chinoises, achètent les minerais de cobalt et de cuivre exploités par des enfants au travail dans les mines du Katanga* »<sup>52</sup>.

<sup>52</sup> Centre d'études Chinoises, Les relations Sino-Congolaises, Université de Stellenbosch, Stellenbosch, 2010, p. 82

C'est dans le même ordre d'idées que Valérie NIQUET, après avoir illustré les exemples des insatisfactions de l'Afrique du Sud, du Sénégal, du Zimbabwe et de l'Angola, est arrivée à la conclusion selon laquelle « *la Chine apparait donc en Afrique comme essentiellement prédatrice, selon le modèle hier mis en œuvre par les puissances coloniales* »<sup>53</sup>.

Mais, quoi qu'il en soit, l'impérialisme chinois en RDC est un mal provisoire ! Car, les occidentaux et nous partons tous aujourd'hui nous endetter auprès de la Chine.

#### **§.4. VISION CHINOISE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

La chine cherche à renforcer davantage la coopération mutuellement bénéfique et le développement avec la RDC qui est l'un de grands pays africains regorgeant des ressources naturelles énormes. La volonté de la chine est d'établir un partenariat sincère et stratégique avec la RDC dans une amitié fraternelle.

Voilà pourquoi la chine ne cesse de soutenir dans son élan de reconstruction nationale de la RDC, des cinq chantiers en passant par la révolution de la modernité, la chine continue d'apporter son appui pour l'acquisition des infrastructures de base par son hôte. C'est ainsi que nous illustrons certains projets chinois en cours d'exécution et à venir en RDC.

##### **§.1. PROJETS ACTUELS**

Les projets chinois dans notre pays jouissent d'une attention particulière de plus hautes autorités du pays dans la présidence de la République Démocratique du Congo. Dans le lot de projets actuels, on peut retenir :

- ❖ La construction du stade de BUNIA;
- ❖ La réhabilitation de la route revêtue MBUJI-MAYI-MWENE DITU ;
- ❖ La réhabilitation de la route KIKWIT-IDIOFA
- ❖ La construction de l'unité de comptage et de traitement d'eau à KAMINA ;
- ❖ La réhabilitation de la route BUNAGANA-RUTSHURU-GOMA ;
- ❖ La construction du stade GOMA ;
- ❖ La modernisation de la voirie d'UVIRA ;

---

<sup>53</sup> NIQUET, V., op.cit., p. 8



- ❖ La construction du stade de BUKAVU ;
- ❖ La construction d'un nouveau stade à KALEMIE ;
- ❖ La réhabilitation et modernisation de la voirie de KALEMIE ;
- ❖ La réhabilitation de la voirie de la route de LWAMBO-MITWABA-MANONO-KAEMEIE ;
- ❖ La modernisation de la voirie de KISANGANI ;
- ❖ L'acquisition de 5000 poteaux solaires au TANGANYIKA ;
- ❖ La réhabilitation de la route de l'université à KINSHASA ;
- ❖ La construction d'un réseau à fibre optique au niveau local et national par Huawei et CITCC ;
- ❖ L'acquisition en 2018 de deux concessions forestières dans la MONGALA, etc.

## §.2. PROJETS A VENIR

Dans le souci d'approfondir et d'élargir sa coopération avec la RDC, la chine ne cesse d'investir dans ce pays. La chine attache une attention particulière à la République Démocratique du Congo, c'est ainsi que qu'elle a envoyé l'un de ses diplomates les plus rodés à Kinshasa.

Voilà pourquoi, dans les prochains jours, d'autres projets chinois seront exécutés en RDC dont :

- ❖ La construction de l'aérogare de l'aéroport de KALEMIE au TANGANYIKA ;
- ❖ L'ouverture de la route KAMINA-KABONGO au HAUT LOMAMI;
- ❖ L'ouverture de la route KABONGO DIANDA-MUKWENDE au HAUT-LOMAMI ;
- ❖ La réhabilitation et modernisation de la voirie de MANONO au TANGANYIKA ;
- ❖ La réhabilitation de la route KITANDA-ANKORO au TANGANYIKA ;
- ❖ La construction d'une autoroute de la gare centrale de Kinshasa vers l'aéroport de Ndjili ;
- ❖ La construction d'un centre antipaludéen ;
- ❖ Un projet agricole à grande échelle d'un montant de 1 milliards de dollars, etc.



### **§.3. LA DIPLOMATIE TRANSFORMATIONNELLE**

#### **3.1. DEFINITION ET BASE THEORIQUE**

**A) Définition** : le terme transformationnel vient du verbe « *transformer* » qui signifie « *donner à une personne ou à une chose une autre forme que celle qu'elle avait précédemment. C'est aussi améliorer le caractère, se métamorphoser, changer de forme, d'aspect, de caractère* »<sup>54</sup>.

Donner à quelqu'un ou à quelque chose une autre forme, être dans un autre état suppose qu'au préalable cette chose ou personne a été dans une configuration ou contour différent à celui dans lequel elle est amenée.

Concept à géométrie variable, la diplomatie transformationnelle est une invention américaine consistant à « *transformer la diplomatie américaine (au sens large, objectifs, moyens et modes opératoires) pour qu'elle soit en mesure de refaçonner le système international par la transformation des régimes faillis, fragiles ou divisés en régimes solides et démocratiques, ou à défaut mieux gouvernés* »<sup>55</sup>.

C'est donc une diplomatie qui agit de l'extérieur pour transformer l'intérieur, mais aussi coopérer avec les gens sans se mettre à leurs places pour agir en exerçant sur eux un contrôle sans qu'ils ne s'en rendent compte qu'on les amène à faire ou à exécuter une volonté étrangère à la leur.

La diplomatie transformationnelle est donc un mélange du hard power (puissance dure) et du soft power (puissance douce) car elle a la capacité d'influencer indirectement le comportement des acteurs, ou d'imposer par le recours à la force pour amener les autres à se transformer, ce que STANLEY HOLLMAN appelle le « *“Building power” qui n'est rien d'autre que la puissance qui consiste à aider les autres à bâtir leurs propres institutions* »<sup>56</sup>.

#### **B) Bases théoriques**

<sup>54</sup> Académie Française, Dictionnaire de Poche Larousse, 2010, p. 430

<sup>55</sup> VAISSE, J., « Etats –Unis : le temps de la diplomatie transformationnelle » in Cahier de Chaillot, n° 95, Paris, 2006, P. 7

<sup>56</sup> VAISSE, J., Op.cit, p.15

### ● La théorie du chaos constructeur

Cette théorie puise sa source dans la théorie du chaos qui résulte d'une réflexion mathématique consistant à exécuter le mouvement de trois corps en interaction gravitationnelle tel que par exemple le soleil, la terre, et la lune. « *Le but de cette étude est de déterminer si le système solaire est stable sur le long terme ou bien si l'un des corps risque un jour de percuter un autre corps, ou encore être injecté du système solaire vers l'infini* »<sup>57</sup>.

Le système chaotique est défini par Laurence BOUQUIAUX comme étant « *“des systèmes qui manifestent une dépendance sensitive aux conditions initiales”, c'est-à-dire des systèmes pour lesquels des conditions initiales aussi proches que l'on veut, peuvent donner lieu à des évolutions totalement différentes, ce qui entraîne une imprédictibilité à plus au moins long terme* »<sup>58</sup>.

Dans ce même ordre d'idées, la théorie du chaos s'explique aussi par le fait que « *d'infimes différences dans les conditions initiales d'un système déterministe entraînent des résultats complètement différents* »<sup>59</sup>.

### ● La puissance

La puissance est la capacité de faire produire et détruire. Véritable caractéristique des relations internationales, « *le concept puissance appliquée aux états signifie, leur capacité d'obtenir des autres de s'impliquer et de faire sa volonté* »<sup>60</sup>.

Elle est donc une capacité à agir mais aussi une caractéristique applicable à certains acteurs de la scène internationale. La notion de puissance implique une volonté, une capacité de se faire respecter et suppose une efficacité, une autorité, dans un champ de volonté contraire, une relation entre les acteurs internationaux.

<sup>57</sup> RUELLE, D., *Chaos, imprédictibilité et hasard*, Odile Jacob, Paris, 1991, p. 10

<sup>58</sup> BOUQUIAUX, L., *L'harmonie et le chaos*, Peeters, Louvain, 1994, p.29

<sup>59</sup> BERGER, P., *Des rythmes au chaos*, Odile Jacob, Paris, 1997, p. 9

<sup>60</sup> LUKIANA MABONDO, F. et MAHATMA TAZI, J., Op.cit, p.58

D'après Joseph NYE, « *la puissance est la capacité de faire aux autres ce qu'il ne voudrait pas faire dans un premier temps, la capacité d'une entité politique d'imposer sa volonté aux autres unités* »<sup>61</sup>.

Cette capacité permet donc aux états développés et émergents de s'imposer sur les autres Etats sous développés, puisque disposant des ressources de contrôler les autres, les faire faire et exécuter leur volonté. « *La relation de puissance entre les acteurs internationaux viserait donc l'obtention d'une action ou d'une attitude de la part de l'acteur (Etat) contrôlé en faveur de l'acteur qui contrôle. Et d'obtenir l'inaction ou l'abstention de l'acteur contrôlé* »<sup>62</sup>.

La puissance des Etats développés et émergents influence et impose des transformations dans les Etats sous développés.

### **3.2. HISTORIQUE ET EVOLUTION**

C'est à CONDOLEEZZA RICE qu'est attribuée la paternité de la « *diplomatie transformationnelle* » où de son cercle très étroit (TIM WILKINSON cité comme un inventeur possible de la formule), « *le concept s'étant peu à peu précisé au cours de l'année 2005, pour être employé couramment, dans son sens actuel, à partir de décembre 2005 à janvier 2006* »<sup>63</sup>.

Après les attentats du 11 septembre 2001, l'administration BUSH au pouvoir fut dans l'urgence de trouver des réponses adéquates à apporter à l'acte de guerre qui s'était déclaré sur le sol américain. C'est donc un contexte de crise que le Président va adopter plusieurs idées qui vont servir des socles à la nouvelle orientation extérieure des U.S.A. La diplomatie transformationnelle traduit la vision de transformation du Président BUSH qu'il énonça lors d'un discours devant l'organisation des Etats américains en 2005 en ces termes : « *une vision d'espoir, fondée sur le gouvernement représentatif, l'intégration au marché mondial et la foi dans le pouvoir transformateur de la liberté sur nos vies individuelles* »<sup>64</sup>.

<sup>61</sup> LUKIANA MABONDO, F. et MAHATMA TAZI, J., Op.cit, p.59

<sup>62</sup> DIUR KATOND, G., Relations Internationales : introduction générale, MES, Kinshasa, 2010, p. 134

<sup>63</sup> VAISSE, J., Op.cit, p. 10

<sup>64</sup> VAISSE, J., Op.cit, p. 12

La diplomatie transformationnelle fait donc son apparition à un moment de l'histoire où la doctrine BUSH est décrédibilisée, jugée même d'idéalisme abstrait et de sacralisation à haut niveau du fait que la dite doctrine était une politique axée sur la guerre contre le terroriste, l'axe du mal, la théorie de domino, bref une doctrine de remodelage du moyen orient.

La diplomatie transformationnelle précède la doctrine BUSH comme une position de repli et elle prend en compte la nécessité de ne pas renier la part idéaliste de l'agenda de démocratisation du Président BUSH ; la nécessité d'associer les alliés (Europe) afin de diminuer le risque des contestations avec l'unilatéralisme pour le multilatéralisme. S'accordant avec le soft power de Joseph NYE, la diplomatie transformationnelle a pour but de prêter attention aux institutions politiques et à l'Etat de droit en même temps qu'on soutient le progrès économique par des politiques publiques de coopération visant le changement et la transformation.

La diplomatie transformationnelle apparaît donc comme une diplomatie de continuité et de rupture à la fois. De continuité, parce que le projet de démocratisation du Président BUSH n'a pas été écarté, il a demeuré, une façon de créer une cohérence entre l'ambition du Président lancée déjà au lendemain des attentats du 11 septembre et celle du secrétaire d'Etat CONDOLEEZZA RICE, qui arriva au second mandat du Président BUSH. De rupture, parce que elle cherche à corriger les erreurs de l'agenda de démocratisation du Président lequel agenda ne suffisait pas.

### **3.3. EXPORTATION DU CONCEPT**

Créé au départ comme une stratégie américaine pour la transformation du Moyen-Orient avec l'intervention en Irak de 2003 comme l'écrivait CONDOLEEZZA RICE en Août 2003 en ces termes : « (...) *aujourd'hui l'Amérique et ses alliés doivent s'engager dans la transformation d'une autre partie du monde : le Moyen-Orient* »<sup>65</sup>; le concept s'est exporté au travers de ses trois volets visant la

<sup>65</sup> CONDOLEEZZA RICE, cité par VAISSE, J., *Op.cit*, p. 10

matérialisation de cette diplomatie, du Moyen-Orient au reste du monde dont l'Afrique dans des grands pays qualifiés d'Etats faillis, fragiles suite à l'instabilité politico-institutionnelle, économique, etc. par le biais des coopérations bilatérales et multilatérales.

√ Le premier volet de la Diplomatie transformationnelle consistait à un déploiement diplomatique et à redéfinir le travail des diplomates Américains en poste.

En effet, au-delà d'écouter, observer et rapporter, ces derniers devaient désormais travailler sur terrain au contact de la société civile et non plus seulement au contact de leurs homologues dans les capitales où ils sont en poste ; ils doivent « *aider les partenaires locaux à rendre le changement «effectif sur terrain en les conseillant sur la meilleure façon de bâtir un système judiciaire, de construire un système de sécurité des frontières plus robustes ou encore de former leurs polices* »<sup>66</sup>.

√ Le second volet de cette Diplomatie est le développement par l'évolution des modalités et des structures bureaucratiques de la coopération au développement.

Il y'a deux aspects essentiels à ce volet qui sont une vision renouvelée de la philosophie et des objectifs de l'assistance extérieure, qui insistent sur la bonne gouvernance et la prise en compte des considérations politiques d'une part, et une réforme bureaucratique interne (USA) pour se donner les moyens de mettre en œuvre cette vision d'autre part.

√ Le troisième volet, quant à lui, est celui qui consiste à remettre sur pied un pays ravagé par la guerre, mais aussi à démocratiser une dictature.

La Démocratisation, le soutien à la bonne gouvernance et à une souveraineté responsable sont les points clés de ce volet. Des nos jours, la diplomatie transformationnelle n'est plus uniquement un apanage des U.S.A mais aussi des Etats Européens et d'autres partenaires au développement qui, par leurs conditionnalités, visent la transformation des

---

<sup>66</sup> VAISSE, J., Op.cit, p. 21

Etats bénéficiaires des politiques publiques et de leur intériorisation des réformes leur imposées.

Cette diplomatie devient ainsi, pour la communauté internationale un instrument de régularité, de transformation voire de refondation des Etats en voie de développement surtout africains, considérés comme faibles et incapables d'assurer seuls leurs stabilités.

### **3.4. PLAIDOYER POUR L'APPLICATION DE LA DIPLOMATIE TRANSFORMATIONNELLE EN R.D.C**

Compte tenu du fait que la République Démocratique du Congo est un pays post-conflit qui a subi de graves affres de la guerre, il s'avère indispensable de refonder l'Etat en améliorant sa gouvernance par l'entremise de la diplomatie transformationnelle.

Car, à l'ère actuelle de la gouvernance, l'action publique est devenue une affaire partagée. Les institutions étatiques n'ont plus le monopole de la définition et de la mise en œuvre des politiques publiques. Les acteurs non étatiques ont dorénavant acquis une légitimité comme partenaires incontournables.

L'approche en termes de gouvernance conduit à la nécessité d'une refondation ou transformation de l'Etat avec la participation d'une diversité d'acteurs à l'action publique.

De ce qui précède, le renforcement et la refondation de l'Etat sont apparus comme une nécessité pour mettre en œuvre des politiques publiques qui répondent de manière effective aux aspirations et besoins des populations surtout dans les Etats à faibles revenus et post-conflits.

L'Etat est ainsi un pilier essentiel de la régulation publique, un catalyseur pour mener le développement économique et social des pays. De ce fait, le rôle des institutions publiques considérées comme un facteur essentiel de stabilité politique se voit être au cœur des politiques de la réforme entreprises par la diplomatie transformationnelle, « *car pour les promoteurs de cette dernière, les institutions fortes garantissent des conditions de bonne gouvernance notamment par l'implication de la*

*société civile, les consultations populaires, etc* »<sup>67</sup>. Parce que les conflits et les situations de fragilités seraient étroitement liés à l'absence d'institutions ayant une capacité bien établie et reconnue par la population.

Ce faisant, l'administration publique étant un élément clé de la mise en œuvre des politiques publiques et un trait d'union indispensable entre le gouvernement et la population, la logique de la gouvernance contraint donc l'administration à se réadapter pour mieux interagir avec différents acteurs qui participent aux politiques publiques. Il importe donc de comprendre les réformes en œuvre promues par la diplomatie transformationnelle et la façon dont elles peuvent renforcer et appuyer de manière efficace une administration effective.

Ces réformes doivent être bâties sur base des problèmes et de besoins des populations. C'est en fonction de cet objectif que devrait être élaboré de manière pragmatique la forme institutionnelle de l'administration afin de l'adopter au mieux à chacune de ses fonctions. En outre, introduire les citoyens et les acteurs non étatiques dans le processus des réformes comme l'encourage la diplomatie transformationnelle permet d'ouvrir la réflexion et d'introduire de nouvelles idées et de nouveaux enjeux.

Une meilleure compréhension des réformes de l'administration publique permet de réfléchir sur les modalités de l'appui qui peut y être apporté par les partenaires extérieurs.

Ces différents partenaires extérieurs ont, en effet, un poids considérable dans les réformes menées dans les pays du sud ou en transition. Par les financements importants que ces partenaires extérieurs apportent, ils jouent un rôle moteur et tendent, en pratique, à faire prévaloir leurs conceptions des réformes et à orienter fortement les politiques nationales.

Sans tergiverser, la diplomatie transformationnelle devient la voie la mieux indiquée pour le développement de notre pays. Car, celle-ci

---

<sup>67</sup> VAISSE, J., *Op.cit.*, pp.36-37





permet de coordonner les facteurs exogènes et endogènes pour mieux éclore la stabilité dans la sous région de Grands Lacs Africains.

Dans ce processus de transformation, la diplomatie transformationnelle met plus l'accent sur des réformes visant une croissance qui lutte contre la pauvreté, le renforcement des capacités institutionnelles de l'Etat, du parlement, et de la justice ; la diplomatie transformationnelle donne l'opportunité d'aller du chaos d'un Etat vers sa construction ou son développement.

Il revient donc aux décideurs politiques congolais de s'en saisir pour mieux répondre aux attentes tant des populations congolaises que des leurs différents partenaires extérieurs pour préserver la paix du système international. Car, comme le disait NTUAREMBA: « *plus qu'un simple concept, le développement est un ordre de pensée lié à l'intelligence sociale dont les expressions de culture, d'idéologie et de stratégie consacrent la qualification de l'existence humaine* »<sup>68</sup>.

---

<sup>68</sup> NTUAREMBA ONFRE, L., Le développement endogène : données pour une nouvelle orientation théorique, éd. Universitaires Africaines, Kinshasa, 1999, p. 129

## CONCLUSION

Nous voici finalement arriver au bout de cette recherche. Ce travail a porté sur « *la politique étrangère chinoise en R.D.C : un impérialisme ou un gagnant-gagnant* ».

En fait, la coopération entre la chine et la R.D.C ne cesse de susciter des polémiques et risque d'exploser l'humanité à une escalade de violence. Voilà pourquoi cette étude a été téléguidée par un triple questionnement :

**Premièrement :** Est-ce que la politique étrangère chinoise frise l'impérialisme en République Démocratique du Congo ?

**Deuxièmement :** La coopération bilatérale est-elle avantageuse entre la Chine et la République Démocratique du Congo ?

**Troisièmement :** Que faire pour que la République Démocratique du Congo satisfasse tous es partenaires ?

En conséquence, nous avons émis trois hypothèses de départ : la politique étrangère chinoise, en République Démocratique du Congo, serait impérialiste.

La coopération bilatérale entre la R.D.C et la Chine serait plus avantageuse que celle avec ses partenaires traditionnels.

Pour que coopération congolaise puisse satisfaire tous ses partenaires en présence, il faudrait que la République Démocratique du Congo mette sur pied une diplomatie transformationnelle.

Dans la perspective de rendre scientifique cette investigation, nous avons recouru aux méthodes historique et analytique. Celles-ci ont été concrétisées par les techniques documentaire et de l'observation directe.



Ainsi, nous avons délimité cette étude de 2012 à 2016. Et nous l'avons appliquée sur la République Démocratique du Congo. Hormis l'introduction et la conclusion, ce travail a été subdivisé en trois chapitres.

Au bout de nos investigations, toutes nos trois hypothèses ont été confirmées ! Devant cette impasse, nous avons alors mené un plaidoyer pour l'application de la diplomatie transformationnelle dans notre pays parceque celle-ci permet d'abord d'éviter le déséquilibre du système international, ensuite de coordonner les politiques publiques tant externes qu'internes pour le développement de la R.D.C. En fin, elle favorise l'amorce des réformes institutionnelles internes qui orientent vers le développement tant souhaité du pays. La diplomatie transformationnelle devient aujourd'hui la voie salutaire pour la RDC qui n'a que trop souffert d'un sous développement chaotique.



## Bibliographie

### I. Documents officiels

1. La charte de nations unies de
2. La convention de vienne sur les relations diplomatique
3. La convention de vienne sur les relations consulaires
4. Le rapport sur développement humain de

### II. Ouvrages

1. ACADEMIE FRANCAISE, Dictionnaire de poche Larousse, 2010.
2. ACADEMIE FRANCAISE, Dictionnaire le Grand Robert de la langue française, éd. DUCULOT, Paris, 1970.
3. ACADEMIE FRANÇAISE, Encyclopédie universelis, Vol.1, éd. DUCULOT, Paris, 1970.
4. A.P.N, la chine et les pays en voie de développement, éd. Interpress, varsovie, 1975.
5. BANYAKU, E., Chronique, monographie et document sur l'histoire politique du Congo des années 60 aux années 90, éd. Camprador, Kinshasa, 200.
6. BERGER, P., Des rythmes au chaos, odile Tacol, Paris, 1997.
7. BOUQUIAUX, L., L'harmonie et le chaos, peeters, Louvain, 1994.
8. CENTRE D'ETUDES CHINOISES, les relations sino-congolaises, Université de Stellenbosch, 2010
9. DE SENARCLENS, P., La mondialisation : Théorie, enjeux et débats, Armand colin, 3è éd, Paris, 2010
10. DIUR KATOND, G., Relations internationales : introduction générale, MES, Kinshasa, 2010
11. GRAWITZ, M., Méthodes des sciences sociales, 11è éd. DALLOZ, Paris, 2001
12. KABENGELE, G., Manuel de géographie économique et humaine de la R.D.C, éd. SINUS, Kinshasa, 2006
13. KAZUMBA, Théories et doctrines politiques et sociales, Harmallan, Paris, 2012
14. LABANA, J.B et THIMANGA, P., La recherche scientifique (les éléments de base), P.U.K, Kinshasa, 2012

- 15.LABANA, J.B et THIMANGA, P., Politique Etrangère de la République Démocratique du Congo. Structure, fonctionnement et manifestations, SIRIUS, Kinshasa, 2008
- 16.LUNDA, H., Conduire la première transition au Congo-Zaïre, Harmattan, Paris, 2003
- 17.MERLE, M., La politique étrangère, P.U.L, Paris, 1984
- 18.MOVA, H., Vivement les élections ? Peuple, libération et Démocratie, éd. SAFARI, Kinshasa, 2006
- 19.MULUMBATI, A., Introduction à la science politique, éd. Africa, Lubumbashi, 2014
- 20.MWAJILA TSHIYEMBE, La politique étrangère de la R.D.C continuité et rupture, Harmattan, Paris, 2009
- 21.NDAYWEL-è-NZIEM, T., Histoire du Congo des origines à nos jours, le cri, Bruxelles, 2009
- 22.NDAYWEL-è-NZIEM, T., Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République Démocratique du Congo, DUCULOT, Paris, 1998
- 23.NTUAREMBA ONFRE, L., Le développement endogène : données pour une nouvelle orientation théorique, éd. Universitaires Africaines, Kinshasa, 1999
- 24.OMEONGA, J., Panorama de l'histoire diplomatique. De l'antiquité à la nouvelle configuration de la diplomatie, MES, Kinshasa, 2012
- 25.RUELLE, D., Chaos, imprédictibilité et hasard, Odile Tacol, Paris, 1991
- 26.SARY NGOY, B., Politique étrangère de Joseph Kabila : les politiques étrangères des Etats menacés de décomposition, ICRI, Kinshasa, 2013
- 27.SERRUYS, J., Donnant, donnant. Le jeu et la mise en scène de la négociation, éd. Le CRI/VANDER, Bruxelles, 1988
- 28.SHOMBA, S., Méthodologie de la recherche scientifique, P.U.K, Kinshasa, 2012
- 29.YAWAD, J-C., Procès de la société congolaise, éd. Maliki, Bruxelles, 2008
- 30.ZORGBIBE, Dictionnaire du droit international, éd. P.U.F, Paris, 1998

### III. Les Articles de Revues

1. BEN CLET, « Climat d'affaires in Journal le potentiel, n°4289, Kinshasa, 7 Avril 2007
2. LABANA, J-B. et TSHIMANGA, P., « Pour une politique étrangère de la troisième République » in l'essentiel des relations internationales n°15, Juillet 2014
3. MAGALI, R., « Puissance Chine, la stratégie d'affirmation internationale chinoise » in fiche de l'IRSEM, éd. IRSEM, Paris, 2010
4. NIQUET, V., « La stratégie Africaine de la chine » in politique étrangère, IFRI, Paris, 2007
5. VAISSE, J., « Etats-Unis : le temps de la diplomatie transformationnelle » in cahier de chaillot n°95, Paris, 2006

### IV. Les travaux Académiques (Thèses, mémoires, T.F.C, Notes de cours, etc.)

1. KABAMBA WA KABAMBA, G. et TSHLUMBAYI, T., Notes de cours de droit diplomatique et consulaire, G3 R.I, FSSAP, UNIKIN, 2013-2014, inédit.
2. NKIKELA NSABI, J-M., Notes de cours des méthodes de recherche en sciences sociales, G2 sociologie , FSSAP, UNIKIN, 2014-2015, inédit.
3. LUKIANA MABONDO, F. et MAHATMA, J., Notes de cours de politique étrangère des grandes puissances, L1 R.I, FSSAP, UNIKIN, 2016-2017, inédit.
4. TSHILUMBAYI MUSAO, T., Note de cours de droit diplomatique et consulaire, G3 RI, FSSAP, UNIKIN, 2014-2015, inédit.

### V. Autres Documents (Rapports, procès verbaux, etc. .)

1. Rapport spécial du secrétaire général du conseil de sécurité de l'ONU sur la MONUC du 16 Aout 2014.

### VI. Webiographie

1. French. Xinhuanet.Com
2. [http/ in.Foroum économique mondial sur l'Afrique .](http://in.Foroum économique mondial sur l'Afrique .)
3. [http/in/WWW. Inonuc org/news. Asp.](http://in/WWW. Inonuc org/news. Asp)
4. WWW. La documentation francaise.fr/conflit/conflit-grands-lacs/transition démocratique congo. Shtrnl.

5. [WWW.ekkeko.Com](http://WWW.ekkeko.Com)

**VII. Liste des Cycles et Abréviations**

AFDL : Alliance des Forces Démocratiques de Liberté du Congo  
RDC : République Démocratique du Congo  
MLC : Mouvement de Libération du Congo  
RCD : Rassemblement Congolais pour la Démocratie  
CNS : Conférence Nationale Souveraine  
CONACO :  
MPR : Mouvement Populaire de la Révolution  
PPRC : Parti  
RCD-G :  
DIC : Dialogue Inter Congolais  
ONU : Organisation des Nations Unis  
MONUC : Mission des Nations Unis au Congo  
DDR : Désarmement, Démobilisation et Réinsertion  
FARDC : Force Armée de la République Démocratique du Congo  
DDRRR : Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réinstallation et  
Réinsertion  
GECAMINES : Générale des Carrières et de Mines  
FCSA : Forum sur la Coopération  
RPC : République Populaire de Chine  
ROC :  
MTN :  
FOCAC :  
SDA :  
SICOMINES :  
USA : United State for America



